

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE

Arrêté du 08 avril 2010

Modifié par :

L'arrêté du 17 juillet 2011

L'arrêté du 9 juillet 2015, publié au BOEN n°30 du 23 juillet 2015 modifiant les épreuves U34 et U35

Certification intermédiaire BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE

Arrêté du 21 juin 2010

ENSEMBLE DOCUMENTAIRE pour la formation et la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation

Ces consignes concernent les candidats des établissements publics et privés sous contrat, les GRETA, et les CFA habilités

CETTE VERSION DE JANVIER 2016 ANNULE TOUTES LES PRECEDENTES

INTRODUCTION

Ce document a pour objectif d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre de ces nouvelles modalités pour la spécialité « prothèse dentaire ».

Le décret n° 2009 - 145 du 10 février 2009 relatif au baccalauréat professionnel et l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel fixent de nouvelles modalités de préparation de ce diplôme : le cycle de formation est désormais d'une durée de 3 ans et il intègre une certification intermédiaire de niveau V. Le diplôme intermédiaire est le BEP « auxiliaire en prothèse dentaire ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du CCF les professeurs/formateurs doivent construire la ou les situations d'évaluation en référence aux compétences à évaluer spécifiques à chaque épreuve ou sous-épreuve et aux savoirs associés, en lien avec la situation professionnelle demandée, dans le respect des exigences du règlement d'examen.

Le degré d'exigence est identique à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle.

Pour chaque sous-épreuve un (ou des) professionnel(s) est (sont) associé(s) à l'élaboration de la situation d'évaluation, des critères propres aux activités et/ou évaluation des candidats).

Chaque situation d'évaluation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Le « dossier de notation du candidat pour le domaine professionnel » (fiches de notation, fiche récapitulative de notation, attestations de PFMP dans le cas d'une formation sous statut scolaire) reste sous la responsabilité de l'établissement de formation qui le tient à la disposition du jury de délibération et de l'inspecteur de la spécialité.

Chaque année une réunion d'harmonisation académique est organisée.

Les équipes représentant les établissements de formation apporteront, à la date précisée par le service des examens, les documents suivants, classés par sous-épreuves et pour l'ensemble des candidats :

- les originaux des documents rendus par les candidats et corrigés par l'enseignant/formateur
- les fiches de notation

Seront aussi fournis :

- les situations d'évaluation et les corrigés/les barèmes élaborés par l'enseignant/formateur par épreuve
- la fiche récapitulative des propositions de notes de la promotion, pour chaque sous épreuve
- le relevé des PFMP pour la promotion

Les équipes procéderont :

- préalablement à la réunion d'harmonisation, à la saisie informatique des propositions de notes sur les fichiers Excel adressés par l'IEN de l'académie,
- à l'issue de la réunion d'harmonisation, à la saisie définitive des notes sur le serveur académique (selon les consignes de la division des examens)

❖ Les grilles d'évaluation et de notation ne doivent en aucun cas être modifiées par les utilisateurs, les enseignants devront toutefois déterminer et renseigner dans les grilles les critères d'évaluation de chaque compétence.

ARRETES DE CREATION DU BEP AUXILLIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE ET BAC PROTHESE DENTAIRE

Arrêté de création : 21 juin 2010 -> Bulletin officiel n°35 du 30 septembre 2010

C.C.F. : Contrôle en cours de formation. La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation figurent dans la définition des épreuves.

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention, Santé, Environnement (PSE)

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE			Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis CFA ou section d'apprentissage habilités	Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires Établissements privés hors contrat Apprentis CFA ou section d'apprentissage non habilités Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance, candidats individuels.	Durée de l'épreuve ponctuell e
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Mode	Mode	
EP1 : Analyse et communication technologiques	UP1	4	CCF	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EP2 : Réalisation et mise en œuvre	UP2	9 (1)	CCF	CCF	Ponctuel pratique	7 h (+1 h PSE)
EG1 : français, histoire, géographie éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	CCF	Ponctuel écrit	3 h
EG2 : mathématiques et sciences physiques et chimiques	UG2	4	CCF	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 : Épreuve d'éducation physique et sportive	UG3	2	CCF	CCF	Ponctuel	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Prothèse dentaire

Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public

Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle

Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 : Épreuve scientifique		3						
Sous - Épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous - Épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
E2 : Épreuve technologique		5						
Sous - Épreuve E21 : Technologie professionnelle et Dessin morphologique	U21	4	Ponctuel écrit	5h	Ponctuel écrit	5h	CCF	
Sous - Épreuve E22 : Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire	U22	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E3 : Épreuve professionnelle		14						
Sous-Épreuve E31 : Pratique professionnelle 1 Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire et orthodontie	U31	3	CCF	12h+2h maxi	Ponctuel pratique	14h	CCF	
Sous - Épreuve E32 : Pratique professionnelle 2 Prothèse partielle métallique - Prothèse fixée - Conception assistée par ordinateur	U32	6	CCF	10h+ 14h+ 2h maxi	Ponctuel pratique	26h	CCF	
Sous- Épreuve E33 : Rapport d'activités en milieu professionnel	U33	3	CCF		Ponctuel oral	30min	CCF	
Sous-Epreuve E34 : Economie-gestion	E34	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2H	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention - santé - environnement	E35	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2H	CCF	
E4 : Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
E5 : Épreuve de français, histoire – géographie et éducation civique		5						
Sous - épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous - épreuve E52 : Histoire – géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h 30	CCF	
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuves facultative (2) Langue vivante	UF1		Ponctuel Oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE

(Arrêté de création : 08 avril 2010)

1 CHAMP D'ACTIVITÉ DU BACHELIER PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE

1.1 Définition de l'emploi

Le titulaire du baccalauréat professionnel Prothèse dentaire est un technicien qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs de la :

- fabrication de dispositifs médicaux sur mesure de type prothèses dentaires,
- conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire.

Ce technicien exerce son activité au sein d'une équipe dans le respect des conditions d'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Il est capable de s'adapter à l'évolution des matières d'œuvre, des produits, des procédés et des techniques.

1.2 Contexte professionnel

Le contexte professionnel se caractérise par :

- le respect de la convention collective en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement,
- la réglementation relevant du Code de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale,
- la réglementation liée aux activités de fabrication des Dispositifs Médicaux Sur Mesure (DMSM) relevant du champ d'activité de la prothèse dentaire,
- les évolutions des technologies utilisées dans les domaines technique, médical et de la communication.

1.2.1 Emplois concernés

Dans le cadre d'Entreprises artisanales, PME, Multinationales, Entreprises du secteur public, le titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel est un technicien qui intervient (domaine principal d'emploi) à des degrés de responsabilités différents dans deux domaines de compétences :

- technique : autonomie et responsabilité large,
- économique : gestion administrative courante.

1.2.2 Place dans l'organisation de l'entreprise

Le salarié titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel exerce son activité sous l'autorité et l'encadrement d'un :

- chef de laboratoire,
- responsable hiérarchique direct.

1.3 Conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire de ce diplôme nécessite de :

- respecter la réglementation concernant le Code de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, et plus particulièrement la traçabilité des matériaux et la maîtrise des protocoles de fabrication,
- respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et adopter les comportements et attitudes conformes, en vue de garantir la sécurité des personnes, des matériels et des produits,
- faire preuve d'autonomie et de réactivité, pour faire face à la diversité des activités techniques,
- faire preuve de soin, de méticulosité et de dextérité,
- se tenir informé des évolutions scientifiques, techniques et économiques pour son secteur d'activités,
- se former à ces diverses évolutions.

1.4 Environnement économique et technique des emplois

Le secteur professionnel connaît des évolutions du contexte d'activité, caractérisées par :

- l'évolution des matériaux et des techniques notamment en conception et fabrication assistée par ordinateur (CFAO),
- un accroissement de la taille moyenne des laboratoires,
- une spécialisation des techniciens et des unités de fabrication.

2. ORGANISATION DES PARCOURS DE FORMATION

2.1 compétences attendues pour le BAC PRO et le BEP

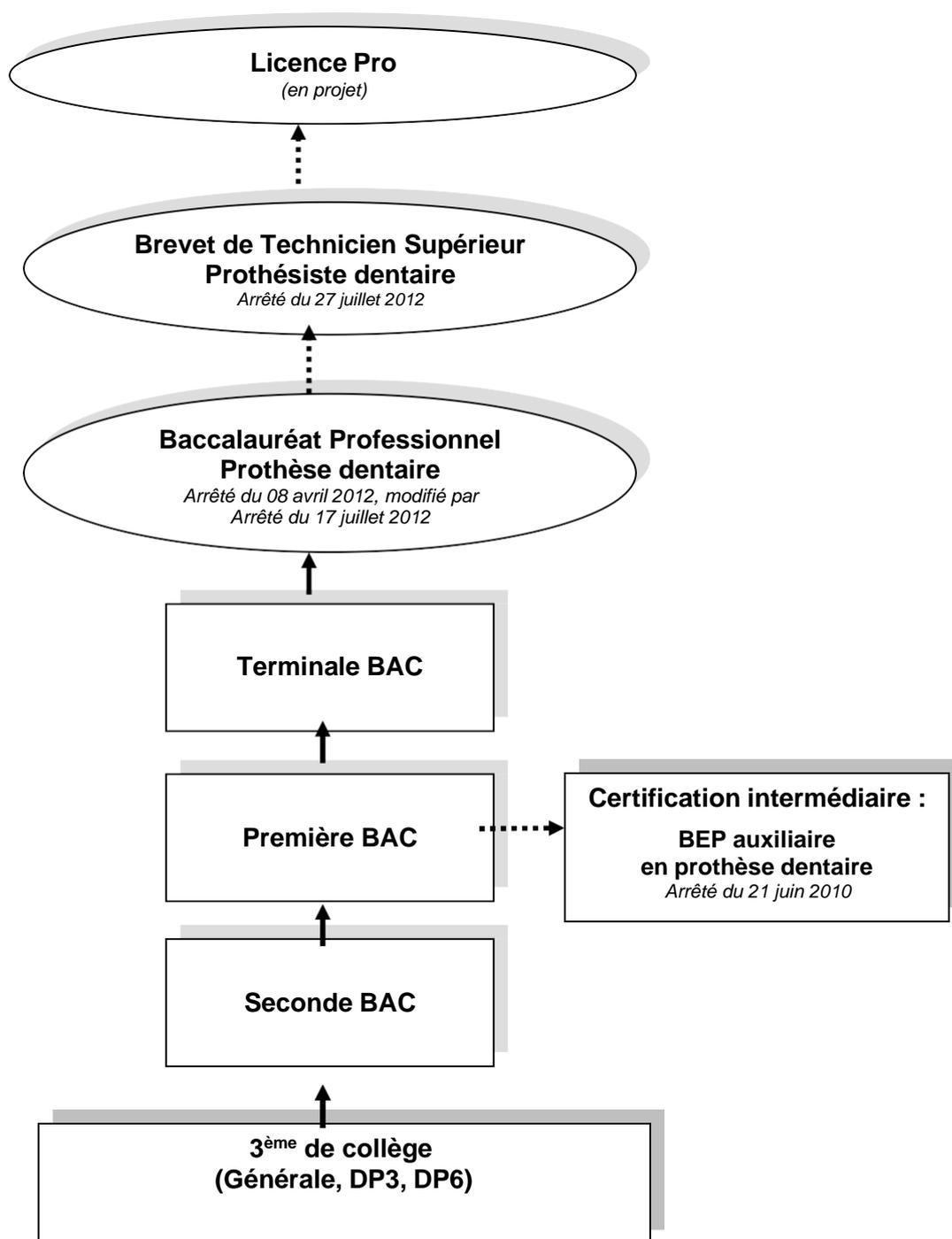
CAPACITES	COMPETENCES
C1 S'INFORMER COMMUNIQUER	<i>C1.1 Rechercher, exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre</i> <i>C1.2 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié</i> C1.3 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié
C2 ANALYSER	<i>C2.1 Analyser l'empreinte en regard de la prescription</i> C2.2 Analyser la prescription et la faisabilité du travail C2.3 Analyser le modèle au paralléliseur
C3 ORGANISER	<i>C3.1 Elaborer un plan de travail et organiser les activités</i> C3.2 Planifier les opérations d'entretien
C4 REALISER	<i>C4.1 Nettoyer et désinfecter tous types d'empreintes</i> <i>C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire., des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée</i> <i>C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée</i> <i>C4.4 Confectionner des PEI et les maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée</i> C4.5 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèses partielles métalliques et des empreintes à emboxer pour prothèse maxillo-mandibulaire <i>C4.6 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF</i> C4.7 Réaliser des maquettes de PAMP de façon traditionnelle et en C.A.O et F.A.O C4.8 Transformer des maquettes de méthode traditionnelle ou issues de FAO (cire ou résine) en prothèse amovible ou en prothèse fixée <i>C4.9 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques</i> <i>C4.10 Réparer ou modifier des appareils en résine en prothèse partielle et maxillo-mandibulaire</i> <i>C4.11 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle et maxillo-mandibulaire</i> C4.12 Equilibrer des prothèses totale maxillaire ou mandibulaire et des prothèses totales maxillo-mandibulaire de classe I d'Ackermann <i>C4.13 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire</i> <i>C4.14 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse partielle ou totale maxillo-mandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento-faciale</i> C4.15 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordu, cire d'étude...pour FAO) C4.16 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support C4.17 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO
C5 CONTROLER	C5.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés <i>C5.2 Contrôler en cours de fabrication</i> C5.3 Contrôler la conformité du produit fini <i>C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité</i>
C6 ASSURER LA MAINTENANCE	C6.1 Assurer les opérations de maintenance <i>C6.2 Maintenir le poste de travail opérationnel</i> <i>C6.3 Gérer l'évacuation des produits, des déchets et le tri sélectif</i>

Remarque :

les compétences en italiques sont celles spécifiquement constitutives du BEP Auxiliaire en prothèse dentaire (certification intermédiaire – arrêté du 21 juin 201)

2.2 Certification intermédiaire

Les élèves qui préparent le baccalauréat professionnel Prothèse dentaire doivent se présenter, en cours de cycle, aux épreuves d'une certification intermédiaire de niveau V. Le diplôme retenu est le BEP auxiliaire en prothèse dentaire.



2.3 Poursuite d'études possibles

Le titulaire du baccalauréat professionnel Prothèse dentaire peut s'insérer directement dans la vie professionnelle, mais avec un bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

2.4 Organisation de la formation

2.4.1 Liste et horaires des enseignements :

La liste et les horaires des enseignements professionnels et généraux obligatoires pour la formation sous statut scolaire conduisant au baccalauréat professionnel Prothèse dentaire sont fixés dans l'annexe 1 de l'arrêté du 10 février 2009 (JO du 11/02/2009 et BOEN spécial n°2 du 19/02/2009).

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL GRILLE HORAIRE ELEVE
--

Pour les spécialités comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques

Durée du cycle :

84 semaines auxquelles s'ajoutent une PFMP de 22 semaines et 2 semaines d'examen.

Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
--------------------------	---------------------------	---

I - ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES incluant les activités de projet
--

<i>Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité</i>		
Enseignements professionnels	1152	384
Economie-gestion	84	28
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	152	50

<i>Enseignements généraux</i>		
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	380	126
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	349	116
Langue vivante	181	60
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75 (1)
Total	2690	896

II- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE
--

	210	70
--	-----	----

(1) 56 heures en moyenne en seconde et 84 heures en moyenne en première et en terminale.

2.4.2 Proposition de répartition des horaires des enseignements :

	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle indicative	Durée horaire hebdomadaire indicative			
			Disciplines (A)	2 ^{nde}	1 ^{ère} (B)	T ^{ale} (B)
Enseignements professionnels	1152	384	S1 Anatomie et physiologie	1 + (0)	1 + (0)	0,5 + (0)
			S2.1 Morphologie des dents S2.2 Dessin morphologique	0,5(0) 1+(0)	0,5(0) 1+(0)	0,5(0) 1+(0)
			S3 Technologie des techniques de fabrication S4 Technologie des matériaux et produits S6 Etude des matériels, outillage, équipement	0,5+(0)	1+(0)	1+(0)
			Réalisation des :			
			PAP résine	0 +(6)		
			PAP métallique		0+(3)	
			CAO		0+(0,5)	0+(0,5)
			PA MM (totale)			0+(4)
			Prothèse fixée	0+(1)	0+(5,5)	0+(4,5)
			Orthodontie Dento-faciale			0+1
			Préparation modèles et transformation des maquettes	0+(3)		
			S5 Hygiène, conditions de travail...	1+(0)	1+(0)	0,5+(0)
			Total hebdomadaire EP/élève	14	13,5	13,5
			Économie-gestion	84		1 + (0)
Prévention-santé-environnement	84		1 + (0)	1 + (0)	1 + (0)	
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	152		Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques	0,5+(0)	1+(0)	1+(0)
			Arts appliqués	1+(0)	1+(0)	1+(0)

(A) Repérage des disciplines

- Savoirs associés : S5 sera enseigné **par le professeur de Biotechnologies, Santé, Environnement**. Il construira sa progression en prenant en considération la Prévention, Santé Environnement.

- Les autres Savoirs Associés (S1, S2, S3, S4, S6 et la CFAO) seront dispensés par les **professeurs de Prothèse Dentaire**.

(B) Organisation de l'enseignement des techniques professionnelles : on préconisera que les enseignements de 1^{ère} et T^e soient sur deux jours consécutifs (pour la classe de 2^{de} on privilégiera plutôt deux demies journées consécutives type un après midi+un matin, les cuissons ayant lieu la nuit, et une demie journée en décalé).

2.4.3 Démarche pédagogique

Il est conseillé de limiter le nombre de professeurs intervenant dans les enseignements technologique et professionnel afin de faciliter la mise en œuvre d'une démarche pédagogique cohérente.

Un projet de formation, construit en équipe avec les professeurs de biotechnologie, mettra en parallèle les compétences et les savoirs associés des différentes disciplines et organisera la chronologie des apprentissages, tout en tenant compte des PFMP.

L'apprentissage des principales techniques professionnelles pourra être organisé selon la progression proposée sur le site académique.

Les **TICE doivent être utilisées** avec pour objectif de valider le Brevet Informatique et Internet (B2i) lycée.

Dans le cadre des enseignements obligatoires **des activités de projet doivent être proposées aux élèves**. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement et peuvent prendre différentes formes, en particulier :

- projet pluridisciplinaire à caractère professionnel ;
- projet spécifique en enseignement général, en enseignement professionnel, en enseignement artistique et culturel ;
- activités disciplinaires et pluridisciplinaires autour de la période de formation en milieu professionnel.

Les projets sont organisés sur une partie du cycle ou de l'année.

Les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique.

L'aide individualisée permet de répondre individuellement aux besoins d'un tout petit groupe : ce dispositif facilite la mise à niveau dans les savoirs fondamentaux ou l'anticipation des difficultés.

Le tutorat permet d'engager un élève dans un processus de projet. C'est un moyen par exemple de préparer un élève, à côté d'un adulte, à l'entrée en classe de lycée technologique (BTS).

Pour mémoire l'accompagnement personnalisé :

- se construit sur l'identification des besoins, réalisée au moyen d'évaluations diagnostiques, d'entretien avec l'élève, dans le but d'explicitier son projet et de faire émerger ses difficultés ; cette identification permet à l'équipe d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour assurer une réponse adaptée (contenus, modalités, évaluation...)
- peut être assuré par tous les enseignants et être complété par des dispositifs conduits par d'autres personnels (assistant pédagogique, surveillant, professionnels, assistante sociale, COP...) : c'est le projet qui détermine le choix des intervenants
- s'élabore autour d'objectifs, de modalités de travail, d'horaires identifiés, d'une définition précise des responsabilités et une évaluation est prévue afin de permettre la reconduction du dispositif ou son évolution.

Ces dispositifs peuvent, par exemple, permettre de répondre à des besoins tels que :

- en classe de seconde et de première,
 - o soutien et/ou aide individualisée apportés aux élèves en difficulté,
 - o certificat SST (en première),
 - o ...
- en classe de terminale,
 - o recyclage SST,
 - o aide méthodologique apportée aux élèves dans la réalisation de leurs dossiers supports d'épreuves du baccalauréat,
 - o consolidation des compétences et des connaissances pour les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études en BTS,
 - o ...

3. ORGANISATION DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

3.1 Généralités (arrêté du 10 février 2009)

La réglementation générale du baccalauréat professionnel prévoit **22 semaines** (soit 110 jours), dans le cadre de la formation sous statut scolaire, de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) cependant la répartition annuelle de ces périodes relève de l'autonomie de l'établissement : « **La durée globale de la PFMP ne peut être partagée en plus de six périodes et la durée de chaque période ne peut être inférieure à trois semaines** ».

Par ailleurs il convient de respecter les obligations réglementaires relatives à la PFMP du BEP pour que les candidats scolaires engagés dans le cycle de formation au baccalauréat professionnel puissent se présenter, à l'issue de la classe de première, à la certification intermédiaire.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent à l'élève d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise, et d'intervenir sur des productions en grandeur réelle.

3.2 Répartition des PFMP du baccalauréat professionnel Prothèse dentaire

La formation au baccalauréat professionnel Prothèse dentaire comporte une période de formation en milieu professionnel (PFMP) de **22 semaines** obligatoires, qui doit faire l'objet d'une planification préalable visant à assurer la cohérence et la complémentarité de la formation.

Les objectifs généraux de la formation professionnelle :

- **de situer :**
 - la nécessité de la compétence technique dans le développement de l'entreprise,
 - l'importance d'une réponse adaptée aux besoins de la fiche de prescription,
 - les niveaux de responsabilité dans l'entreprise,
 - la place de l'individu et de l'équipe de travail dans la vie de l'entreprise, les compétences demandées, les évolutions en cours,
 - l'importance du respect et de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité,
- **d'utiliser :**
 - des documents, des matériaux et des matériels professionnels relatifs à la prescription, à la conception, et à la réalisation du DMSM,
 - les outils de gestion relative au suivi de l'activité dans l'entreprise d'accueil,
- **de participer :**
 - à toutes les activités en relation avec la définition, la réalisation, la livraison et le suivi du DMSM,
 - aux activités de communication dans l'entreprise,
- **de prendre en charge** au niveau de responsabilité correspondant au référentiel des activités professionnelles : la conception et la réalisation du DMSM.

La répartition réglementaire des périodes de formation en milieu professionnel prévoit :

- **en 2^{de} BAC, 6 semaines de formation en entreprise** (PFMP 1 et 2). Cette période de formation en milieu professionnel correspondant à une période de prise de contact avec les réalités de l'entreprise : activités et contraintes, structure et organisation de la traçabilité (DMSM, procédure de traçabilité), règles d'hygiène (asepsie) et de sécurité (rythmes de travail, politique de sécurité, document unique...), communication professionnelle, prise de poste (tenue professionnelle, visite médicale...) et maintenance du poste de travail et de l'outillage.

En fonction de la réalité de l'entreprise, il est souhaitable que le stagiaire réalise des activités de production qu'il poursuivra durant la PFMP2, Il pourra conduire au moins des coulées d'empreintes en plâtre (y compris les modèles d'ODF), après analyse en regard de la prescription, des réparations de prothèses partielles et totales en résine, des maquettes d'occlusion ou des PEI, des mises en articulateurs, des prothèses amovibles partielles, et appréhender la morphologie par la réalisation de sculptures (modelage toutes dents, arcade entière).

- **en 1^{ère} BAC, 8 semaines de formation en entreprise** organisées en deux périodes : une période de 4 semaines (PFMP 3), une période de 4 semaines (PFMP 4). Le stagiaire poursuit les activités effectuées dans la PFMP précédente de la 2^{de} Bac.

A partir de la 1^{ère} BAC PRO, les compétences mises en œuvre sont exclusivement du Bac Pro, telles que : comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités, analyser les différents éléments liés à des stratégies commerciales de management et de gestion, mettre en œuvre

des compétences dans la communication et prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

La durée de formation en milieu professionnel pour le BEP est de 6 semaines (30 jours) incluses dans les 14 semaines déjà réalisées sur le cursus du Bac.

- en T^{ale} BAC, 8 semaines de formation en entreprise organisées en fonction des compétences à acquérir (PFMP 5 = huit semaines consécutives ou PFMP 5 = quatre semaines + PFMP6 = quatre semaines) : activités de production plus complexes conduites en autonomie (PAT, ODF, PAPM, prothèse fixée), conduite d'une CAO. Les évaluations certificatives CCF U31 + U32 + U33 pourront se dérouler éventuellement en entreprise.

En 1^{ère} ou et en T^{le}, l'une des périodes pourra permettre la découverte d'un autre secteur d'activités ou d'un autre contexte d'activités que ceux déjà abordés (ODF, CAO, activités de production complémentaires).

Ces périodes de formation en milieu professionnel sont nécessaires à la rédaction du « rapport d'activités en milieu professionnel » dossier support de l'épreuve U33.

Au terme de chaque période de formation en entreprise, le candidat :

- réalise un bilan, visé par le tuteur de l'élève en entreprise et le formateur
- s'assure que les attestations de P.F.M.P. sont renseignées : elles permettent de vérifier le respect de la durée de la formation en milieu professionnel et le secteur d'activité de cette formation.

En classe de T^{le}, le candidat s'appuie sur les dernières périodes de formation en entreprise pour rédiger son « **rapport d'activités en milieu professionnel** » dossier support de l'épreuve U33.

- **Les établissements devront organiser** les PFMP en se référant à la proposition présentée en page 15.

Toutefois le choix des dates des PFMP est laissé à leur initiative, dans le respect de la réglementation, en concertation avec le milieu professionnel et les **Conseillers de l'Enseignement Technologique** de la filière afin de tenir compte des :

- contraintes matérielles des entreprises et des établissements scolaires,
- objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes,
- cursus de formation,

et doit être coordonné avec les choix retenus dans le lycée : deux périodes différentes peuvent donc être effectuées dans la même entreprise au cours des trois années de formation.

- **Les établissements qui ne pourraient pas** pour des raisons particulières respecter les exigences réglementaires doivent obligatoirement obtenir une mesure dérogatoire de l'IEN de filière en justifiant et argumentant cette demande.

Durant ces périodes, le stagiaire doit participer à l'ensemble des activités professionnelles répertoriées par le référentiel ; les périodes d'activité en milieu professionnel doivent correspondre à une formation réelle, coordonnée avec celle délivrée dans le lycée, afin d'en assurer la cohérence et la continuité

Lors de chacune des périodes de formation, un contrat individuel de formation sera préalablement négocié et établi entre le tuteur, l'équipe pédagogique et l'élève : ce contrat fera l'objet d'une annexe à la convention ou du livret de suivi (le référentiel du diplôme en fixe les indications).

La convention type s'efforce d'offrir un cadrage juridique rigoureux qui puisse permettre de prévenir, autant que possible, les conséquences d'incidents susceptibles de mettre en cause la responsabilité du chef d'établissement et/ou du chef d'entreprise : l'organisation des PFMP pour les élèves de lycée professionnel fait l'objet d'une Convention type (*Note de service n° 2008-176 du 24-12-2008 publiée au BOEN n° 2^o du 08 janvier 2009*).

On consultera le site Eduscol <http://eduscol.education.fr/pid23186-cid47907/convention-de-stage.html>

♦ **Le diplôme ne peut être délivré si le candidat n'a pas effectué la durée de PFMP prévue**

(BO n°44 du 19 novembre 1992).

En conclusion il conviendra de respecter les recommandations suivantes :

- **toute absence du stagiaire (justifiée ou non) doit être récupérée** (sur les périodes de congés scolaires, sans excéder la moitié de la période de congés – ordonnance n°2001-41 du 22/02/2001)
- **la récupération devra faire l'objet d'un avenant à la convention**, déterminant par écrit les nouvelles dates et les modalités de liaisons (administrative et pédagogique) entre l'entreprise et l'établissement scolaire (Circulaire n°17-70 du 26/03/1970).

Un guide académique est à la disposition des personnels et consultable grâce au lien

<http://www.ac-lyon.fr/cid86795/voie-professionnelle.html>

PFMP - Guide d'accompagnement académique pour les jeunes sous statut scolaire - PDF (366.20 Ko)

Répartition des PFMP du BEP auxiliaire en Prothèse dentaire

La formation au BEP auxiliaire en Prothèse dentaire comporte une période de formation en milieu professionnel (PFMP) de **6 semaines** obligatoires, incluses dans les 22 semaines de PFMP prévues pour le bac pro.

Remarque particulière pour la voie de l'apprentissage

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de cette formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation d'un « **rapport d'activités en milieu professionnel** » **dossier support de l'épreuve U33**. Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires.

3.3 Encadrement des Périodes de Formation en Milieu Professionnel

L'ensemble de l'équipe pédagogique doit être associé à l'encadrement des périodes en entreprise (Circulaire n° 2000-095 du 26-6-2000 « Encadrement des périodes en entreprise – formations professionnelles de niveaux V et IV des lycées » - BOEN n°25 du 29 juin 2000).

(...Pendant les périodes en entreprise des élèves d'une division, chaque professeur de lycée professionnel enseignant dans cette division participe à l'encadrement pédagogique de ces élèves. Les activités d'encadrement concernent donc tous ces enseignants. L'encadrement inclut nécessairement la réalisation de visites sur les lieux de travail dans lesquels se déroulent les périodes en entreprise L'encadrement de l'élève recouvre plusieurs phases : la préparation de la période en entreprise, l'accompagnement pendant la période en entreprise, l'exploitation pédagogique de la période en entreprise ... - BOEN n°25 du 29 juin 2000)

Il est absolument nécessaire que les élèves ressentent l'intérêt que portent les professeurs à l'entreprise, la continuité de la formation étant assurée.

Chaque enseignant peut se rendre en entreprise et en accord avec le tuteur, organiser une intervention dans celle-ci en rapport avec sa discipline. Le regroupement d'élèves en formation dans des entreprises voisines n'est pas impossible. Une planification de ces interventions au niveau des différents intervenants, des dates et de leur durée, sera établie avec l'équipe pédagogique et les formateurs de l'entreprise.

- la préparation de la PFMP :

- recherche des structures d'accueil,
- préparation pédagogique de la période en entreprise (préparation de l'élève, préparation de la convention),
- visite préalable de l'entreprise : validation de l'intérêt pédagogique de l'entreprise (conformité des installations, démarche qualité, types d'activités conformes à l'arrêté de création du diplôme...), présentation de la convention, présentation des finalités du stage et des caractéristiques du diplôme.

- l'accompagnement et la visite durant la PFMP (**concerne** tous les enseignants de l'équipe pédagogique) :

- obligatoirement une visite de suivi,
- les visites d'évaluation : formatives et certificatives.

- **l'exploitation pédagogique de la PFMP réalisée dans un cadre pluridisciplinaire et disciplinaire** (inclue dans le plan de formation) : l'utilisation pédagogique des découvertes (sociales et culturelles) et des acquis des élèves est l'affaire de toutes les disciplines (les PFMP concernent la formation générale et l'apprentissage de la citoyenneté).

On consultera le site Eduscol <http://eduscol.education.fr/pid23186-cid47907/convention-de-stage.html>

Pour plus d'éléments d'information utiles au cadrage pédagogique des PFMP, l'équipe pédagogique se reportera à l'annexe III du référentiel du diplôme du baccalauréat professionnel Prothèse dentaire.

Il est fortement conseillé que les établissements d'une même agglomération, échangent entre eux avant de positionner les dates de leurs PFMP afin d'éviter que les laboratoires ne soient submergés de demandes sur des dates identiques....

Circulaire N°2000-095 du 26-6-2000

Afin d'assurer le lien avec les milieux économiques....une fonction de coordination avec l'entreprise est mise en place dans tous les lycées professionnels ». Cette fonction est assurée par le chef de travaux.

« L'établissement doit trouver pour chaque élève un lieu d'accueil pour les périodes en entreprise. La recherche et le choix de l'entreprise relèvent de l'équipe pédagogique qui doit prendre en charge les contacts nécessaires ».

« Un membre de l'équipe pédagogique informe l'entreprise des finalités des PFMP, du niveau de l'élève et des caractéristiques du diplôme qu'il prépare. Il fixe avec le responsable de l'entreprise les modalités de suivi de l'élève et de déroulement du séjour à l'aide de fiches d'activités sur la base desquelles l'entreprise précise les activités ou tâches susceptibles d'être confiées à l'élève ».

EVALUATION PAR « CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION »

Le CCF est une modalité **d'évaluation certificative** c'est-à-dire une évaluation réalisée en vue de la délivrance du diplôme.

Ce dispositif d'évaluation rend indispensable un suivi académique : les IEN rédigent des instructions propres au diplôme en veillant à ce que les dispositions prises dans le document de cadrage n'altèrent pas l'esprit initial ayant présidé à la mise en œuvre du CCF ; **ce document n'a valeur que pour l'académie de Lyon**. Le contrôle en cours de formation **responsabilise l'acte pédagogique** et oblige à mener une réflexion de fond sur l'évaluation, afin que les formateurs soient en mesure de justifier leur pratique. Il est intégré dans le processus de formation. Il est organisé sous la **responsabilité du Chef d'établissement**, dans le **respect du règlement d'examen et du cadrage académique** ; **l'IEN assure le suivi et le bon déroulement du CCF**.

Une harmonisation des pratiques est organisée annuellement au niveau académique, au sein de commissions sous la responsabilité de l'IEN.

1 GENERALITES

L'évaluation en CCF est organisée sur les lieux où se déroule la formation (**en centre de formation**, en entreprise), au moment où les candidats ont atteint le niveau requis, **dans le cadre des activités habituelles de formation pratique**. Le CCF s'intègre dans le processus de formation sans l'interrompre : le formateur évalue les élèves qu'il a repérés comme ayant atteint les compétences et connaissances visées par la situation d'évaluation. Le CCF porte sur les compétences, les connaissances, et les « attitudes » dites terminales définies dans l'arrêté de création du diplôme.

Les évaluations se déroulent généralement sur la **dernière année de formation**. Les dates sont fixées par les établissements en fonction du calendrier général présenté en page 12.

On consultera également, pour une information générale, le site Eduscol.

<http://eduscol.education.fr/pid23238-cid47717/definition-et-caracteristiques-du-ccf.html>

2 CONSTRUCTION DES SITUATIONS D'EVALUATION

Préparation d'une situation d'évaluation

Une situation d'évaluation permet, lors de la réalisation d'une activité dans un contexte donné, de vérifier que le candidat possède les compétences et les connaissances constitutives d'une unité du diplôme.

Sa conception est de la responsabilité de l'enseignant, sous le contrôle de l'IEN. Sa mise en œuvre et son organisation sont gérées par l'établissement de formation et complétée par les évaluations des acquis en milieu professionnel.

Chaque professeur chargé de l'enseignement professionnel théorique et pratique, devra construire sa ou ses situations d'évaluation :

- en référence aux compétences à évaluer, spécifiques à chaque CCF
- en s'appuyant sur les fiches pédagogiques présentées.

Les professionnels peuvent être associés à l'élaboration des situations d'évaluation : ils vérifient ainsi préalablement leur adéquation à la réalité professionnelle.

La situation d'évaluation doit être définie à partir des éléments suivants :

-type d'activité :

- la définition de l'activité à réaliser : commande de travaux choisis parmi les activités auxquelles le candidat a déjà été formé, et en conformité avec la définition de l'épreuve d'examen (la délivrance d'une unité peut s'appuyer sur plusieurs situations d'évaluation)

-modalités de déroulement :

- les conditions de réalisation, le temps imparti (cohérent par rapport à la durée de l'épreuve ponctuelle), les documents, les matériels et produits mis à disposition, les périodes, le lieu...

-conditions de l'évaluation :

- les compétences à évaluer,
- la performance attendue,
- les indicateurs d'évaluation.

Déroulement de l'évaluation

L'enseignant programme et organise les évaluations.

L'élève est obligatoirement informé à l'avance et pour chaque épreuve concernée :

- du principe général du CCF, des la définition et des coefficients des épreuves,
- des objectifs visés par les situations d'évaluation, des performances attendues et des conditions de déroulement préalables à leur mise en œuvre,
- de la période durant laquelle il sera évalué (la date sera précisée quand « le formateur estime que le candidat a le niveau requis ou a bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder l'évaluation »), ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, par inscription dans le carnet de correspondance, inscription dans le cahier de texte de la classe,... **Il n'y a pas d'obligation à envoyer des convocations individuelles à domicile**, mais ce peut-être le choix de l'établissement (la confirmation écrite vaut convocation).

En cas d'absence d'un élève à une évaluation, l'élève est porté « absent » et se voit attribuer la note zéro à chaque situation d'évaluation manquée (le calcul de la note s'effectuant le cas échéant en fonction des notes obtenues...). Deux cas de figure peuvent se présenter, mais la mise en œuvre du CCF relevant de la compétence du chef d'établissement, il lui appartient d'apprécier en lien avec l'IEN le motif de l'absence :

-si l'absence est **dûment justifiée**, l'enseignant doit organiser, pour cet élève une nouvelle situation d'évaluation sur une autre date. En cas d'impossibilité, (arrêt maladie de longue durée) la note zéro lui est attribuée pour la ou les situations manquées et pour la ou les épreuves manquées quand l'absence couvre l'ensemble des situations d'évaluation d'une même épreuve. Le diplôme peut lui être attribué s'il obtient par compensation la note moyenne requise pour l'obtention du diplôme. Dans le cas contraire, le candidat peut sur autorisation du Recteur se présenter à l'épreuve de remplacement.

-si l'absence n'est **pas justifiée**, les évaluateurs indiquent « absent » sur le document d'évaluation et attribuent la note zéro ; le candidat peut améliorer son score par les notes obtenues aux autres évaluations. En cas d'absence non justifiée à l'ensemble des situations d'évaluation d'une même unité (ou épreuve), les évaluateurs indiquent « absent » pour l'épreuve et le diplôme ne peut être délivré.

Pendant évaluation :

-l'enseignant, assisté dans la mesure du possible d'un professionnel, remet à l'élève le dossier technique : description d'une situation, documents techniques, annexes...

-l'élève réalise l'activité demandée sur le temps imparti,

-les examinateurs observent les activités des élèves au cours de son déroulement (évaluation en cours d'épreuve) pour ne pas se limiter au seul résultat final (évaluation finale), mais pour prendre en compte également la démarche utilisée et les stratégies mises en œuvre.

Pendant ce temps les autres apprenants poursuivent les activités d'apprentissage prévues.

Les questions liées aux Savoirs Associés **font l'objet d'un oral contextualisé (préconisation académique)** et sont en conformité avec les recommandations académiques et le référentiel : elles se limiteront aux indicateurs d'évaluation. Les évaluateurs (PLP Prothèse et BSE) proposeront des questions de savoirs associés différentes selon les vagues, appliquées aux situations professionnelles et dans le respect des indications académiques. **Dans le cadre d'un entretien en cours d'épreuve**, les questions seront **formulées oralement par le professeur** ; elles seront **construites** de manière indépendante et leur nombre sera en adéquation avec le temps imparti ; elles seront notées en points pour être combinées avec les notes de techniques professionnelles. **Pour une question de traçabilité**, le professeur **doit être en capacité de fournir au jury académique d'harmonisation : les questions posées (qu'il aura pris soin de rédiger pour mémoire) et** les corrigés avec barèmes détaillés, **classés par journée d'épreuve si besoin.**

3 NOTATION

Chaque examinateur dispose des grilles de notation académique, qui ne doivent en aucun cas être modifiées dans les barèmes totaux ; les professeurs auront à les critérier et à définir un barème adapté à leurs exigences.

La notation est prévue par l'équipe pédagogique et réalisée par le professeur qui a en charge les élèves. **Selon l'organisation des établissements et le souhait des équipes pédagogiques**, elle peut être réalisée par deux professeurs de la division.

Les professionnels sont associés à ces évaluations en fonction de leur disponibilité. **Ils sont invités (par ordre de mission) par l'établissement de formation** ; l'équipe pédagogique peut être aidée dans sa recherche des professionnels par le **Conseiller de l'Enseignement Technologique** de la filière (CET), par l'intermédiaire du chef de travaux.

Préalablement à l'évaluation, le professeur et les professionnels s'accordent sur les critères d'exigence propres aux activités support de l'évaluation. En complément des grilles d'évaluation, ils élaborent les documents qui pourront argumenter cette proposition de note (fiche explicative par exemple).

On privilégiera l'évaluation de 2 à 6 élèves au cours d'une séance selon le nombre de professionnels présents.

- ◆ A l'issue de l'évaluation, **les notes restent confidentielles jusqu'à la date de délibération du jury** d'examen fixée par l'Inspecteur d'Académie chargé du département.
Les fiches de notation sont classées dans le dossier de notation de l'élève et restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire ;
- ◆ Les dossiers doivent pouvoir être mis à la disposition du jury de délibération.
- ◆ Les dossiers **seront conservés par l'établissement pendant un an après la délibération du jury.**

4 DOSSIER DE NOTATION

Les documents probants relatifs au CCF se limitent à :

- Les fiches descriptives du travail demandé au candidat, pour chaque situation d'évaluation,
- Les grilles de notation par épreuve,
- La fiche de synthèse des notes pour chaque candidat.

L'ensemble est présenté dans un dossier intitulé « dossier de notation du candidat ».

Une commission d'harmonisation académique annuelle sera tenue, présidée par l'IEN, afin de valider les propositions de notes : ce n'est qu'à l'issue de cette commission que les professeurs pourront procéder à la saisie sur le serveur académique.

5 PARTICIPATION DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Les textes précisent que les professionnels sont « associés » aux différentes situations d'évaluation ; cette participation ne consiste pas nécessairement en la surveillance des épreuves ; la notion d'association implique qu'il y ait collaboration mais pas forcément présence physique ; cette collaboration consiste principalement à les consulter en amont sur la pertinence et le réalisme des activités proposées dans les situations d'évaluation, puis en final à l'évaluation des candidats.

Dans tous les cas, un professionnel ne peut évaluer son stagiaire.

Pour mémoire :

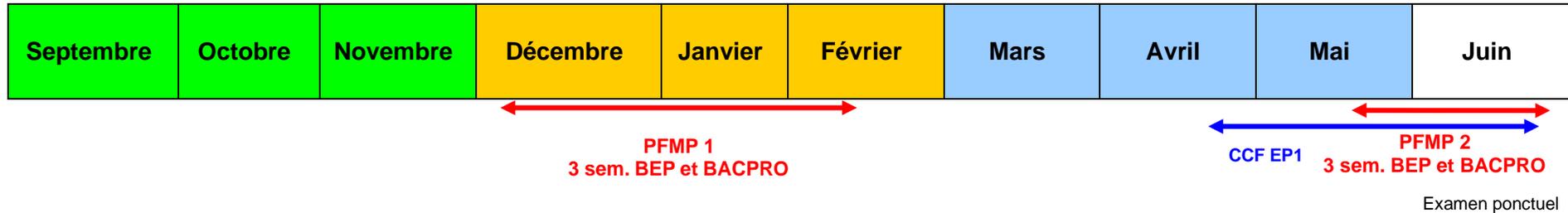
pour le BEP : CAP + 5 années d'exercice professionnel minimum

pour le BAC PRO : BP + 3 années d'exercice professionnel minimum ou CAP + 10 années d'exercice professionnel minimum

**EXEMPLE DE CALENDRIER
DES EVALUATIONS CCF ET PFMP
du BEP et du BAC PRO**

(proposition)

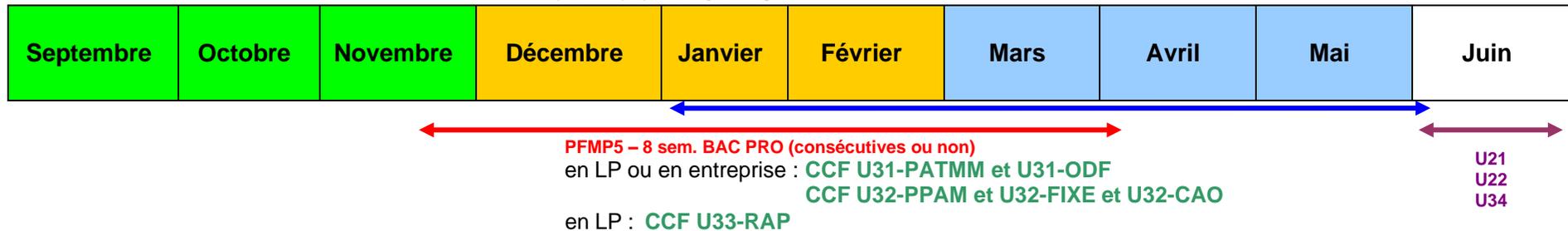
Seconde BAC PRO



Première BAC PRO



Terminale BAC PRO



Certification intermédiaire : BEP auxiliaire en prothèse dentaire

6 semaines de PFMP (3+3)

- **CCF EP1** au LP : analyse et communication technologique
- **EP2** : réalisation et mise en œuvre (deux situations :
 - **EFE EP2** évaluation de la formation en entreprise : coulée en plâtre d'empreintes, réparation cassure simple (40 points)
 - **CCF EP2** contrôle en cours de formation au LP : prothèse amovible, maquette d'occlusion ou PEI, mise en articulateur (120 points)

Baccalauréat Prothèse dentaire

22 semaines de PFMP (6+8+8)

- **U21** épreuve ponctuelle : technologie professionnelle et dessin morphologique
- **U22** épreuve ponctuelle : hygiène et réglementation appliquées au laboratoire
- **U34** épreuve ponctuelle : économie gestion
- CCF U31 en LP ou en entreprise : PAT et ODF (deux situations **CCF U31-PATMM** pour la prothèse totale maxillo mandibulaire **U31-ODF** pour l'orthodontie ; ces situations peuvent être liées ou combinées)
- CCF U32 en LP ou en entreprise : PATM – Prothèse fixée – CAO (trois situations **CCF U32-PPAM** pour la prothèse partielle amovible métallique, **U32-FIXE** pour la prothèse fixée et **U32-CAO** pour la CAO ; ces situations peuvent être liées ou combinées)
- **CCF U33** en LP : rapport d'activités en milieu professionnel

CONSIGNES A UTILISER POUR LES SUJETS ECRITS

Consignes générales SUJET ECRIT :

- Version portrait, format A4
 - Page de garde du sujet, en police **Arial 12**
 - **Sans mention de logo établissement ou académique ou ministériel**
 - Nous recommandons l'utilisation de la couleur pour les documents qui le nécessite
 - Le texte est rédigé en **Arial 11**
 - L'italique et le gras ne sont utilisés que si le sujet le nécessite
-
- Niveau V :
les candidats répondent sur le sujet

 - Niveau IV :
les candidats répondent sur une feuille de copie examen, annexe fournie par l'établissement

Académie de LYON		Session 20....	
Sujet		BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	
		PROTHESE DENTAIRE	
Épreuve :			
Coefficient :	Durée :	heures	Feuillet : .../....

DOCUMENT A UTILISER POUR RENDRE COMPTE DU DEROULEMENT DU CCF

Ce rapport ne se substitue en aucun cas au procès verbal d'incident,
destiné à l'Inspection Académique et à disposition dans les établissements

Suivi de déroulement examen Diplôme ...

En date du...
Centre d'examen...
Epreuve ...

Relever clairement tous les incidents concernant :

- le déroulement des épreuves écrites et pratiques,
- le comportement des candidats (mentionner leur identité)
- Effectuer ce relevé de préférence par demi-journées pour les épreuves pratiques

Vous pouvez également utiliser cette feuille pour rédiger toute remarque utile dans le cas d'un incident à porter à la connaissance du jury de délibération.

Le chef de centre garde une copie à archiver, l'original (s'il est utilisé comme compte rendu d'incident) doit est adressé dans les plus brefs délais à

MME MEILLER – IEN SBBSSA par mail

jacqueline.meiller@ac-lyon.fr

Adressé à MME MEILLER – IEN SBSSA, le

La présence de matériel non autorisé et/ou toute attitude du candidat contraire au bon déroulement de l'examen, doivent être signalées par la rédaction d'un rapport d'incident qui sera porté à la connaissance de la commission d'harmonisation et du jury de délibération.

BEP
Auxiliaire
en prothèse dentaire

PRESENTATION DES EPREUVES DU DOMAINE PROFESSIONNEL pour le BEP Auxiliaire en Prothèse Dentaire

EP1 – ANALYSE ET COMMUNICATION TECHNOLOGIQUE Epreuve théorique : coefficient 4

Contrôle en Cours de Formation

Évaluation par les enseignants, les formateurs disciplinaires **dans le cadre des activités habituelles de formation.**

Les professionnels sont associés (élaboration des supports de l'évaluation, évaluation des candidats...).

CCF EP1

En centre de formation

Mobiliser des connaissances pour analyser une demande de DMSM et en préparer la fabrication

Vérifier les savoirs associés correspondants :

S1+S2+S3+S4+S5+S6

EP2 – REALISATION ET MISE EN OEUVRE Epreuve pratique : coefficient 9 (8+1)

CCF EP2

En centre de formation

Maîtriser la réalisation de tout ou partie d'une prothèse simple et le travail préparatoire qui s'y rapporte :

PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE

(au minimum deux crochets et trois ou quatre dents)

+

MAQUETTE D'OCCLUSION

ou

P.E.I

+

MISE EN ARTICULATEUR

Vérifier les savoirs associés correspondants :

S1+S2+S3+S4+S6

EFE EP2

En entreprise

Maîtriser en grandeur réelle des techniques simples de :

**COULEE EN PLATRE D'EMPREINTES
+
REPARATION D'UNE CASSURE SIMPLE**

Les pages suivantes exposent les conditions et les outils à utiliser pour mettre en œuvre des CCF pour les sous-épreuves EP1 et EP2 (pages de 22 à 43).

OÙ	Etablissement de formation
QUOI	<p align="center">Une situation d'évaluation <u>écrite</u> de deux heures</p> <p>sur les <u>savoirs associés</u> technologiques et scientifiques professionnels : S1 S2 S3 S4 S5 S6 et les <u>compétences</u> : C11 C12 C21 C31 C54</p>
COMMENT	A partir d'études de cas qui prennent appui sur un dossier technique le candidat doit, en mobilisant ses connaissances liées à la pratique professionnelle, analyser et formuler de propositions en terme d'organisation du travail, de recherche et de présentation de solutions techniques et les justifier.
QUAND	Au plus tôt à la fin de la seconde pro ou au plus tard à la fin du premier semestre de la classe de première professionnelle
QUI	Les professeurs chargés des enseignements professionnels et technologiques et le professeur BSE Un professionnel peut être associé à la conception de l'évaluation (<i>élaboration de la situation d'évaluation, contenu, critères, barème, évaluation des candidats, ...</i>) ; en l'absence du professionnel, l'évaluation peut néanmoins avoir lieu.
COMBIEN	<p>2 heures Noté sur 80 points : S1 – 10 pts S2 – 10 pts S3 – 20 pts S4 – 15 pts S5 – 15 pts S6 – 10 pts</p> <p>Evaluation de la qualité de l'analyse propose, de la pertinence et de la justification des choix réalisés, de la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques</p>
AVEC QUOI	<p>Le sujet comprendra deux dossiers mis à disposition du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un dossier question/réponses - Un dossier ressources techniques ; ce dossier est constitué d'une demande de fabrication et de divers documents (fiches techniques d'appareils de laboratoire, schémas anatomiques, fiches matériaux, articles de revue professionnelle...) <p>permettant au candidat de formuler des propositions d'organisation et des solutions techniques. Il est constitué de 4 à 6 pages maximum, dactylographiées. Les sources des documents seront obligatoirement mentionnées.</p>
<i>Le candidat apportera son matériel scolaire personnel habituel</i>	<p>Les questions seront rédigées par les PLP d'enseignement professionnel PD et BSE ; les réponses seront rédigées par le candidat sur le document support fourni. Les professeurs concevront pour le dossier de notation un corrigé et un barème détaillés.</p>

CAHIER DES CHARGES POUR L'ÉPREUVE EP1 du BEP

Académie de LYON	Session 20...	CCF
BEP AUXILIAIRE PROTHESE DENTAIRE PROTHESE DENTAIRE		
Épreuve : EP1 : ANALYSE ET COMMUNICATION TECHNOLOGIQUES		
Coefficient : 4	Durée : 2heures	Pages : /

Consignes pour l'étude de cas :

1. Le sujet comprend 2 dossiers :
 - un dossier questions – réponses
 - un dossier ressources techniques
2. Avant de concevoir votre sujet, relire attentivement la définition de l'épreuve.
3. La ou les situations professionnelles permet(tent) d'évaluer à la fois :
 - Les savoirs technologiques,
 - Les savoirs scientifiques professionnels.Le candidat est amené à analyser une ou plusieurs situations professionnelles et à exploiter le dossier technique.
4. Le dossier ressources techniques est constitué d'une demande de fabrication et de divers documents (fiches techniques d'appareils de laboratoire, schémas anatomiques, fiches matériaux, articles de revue professionnelle ...) permettant aux candidats de formuler des propositions d'organisation et solutions techniques.
Ce dossier est constitué de 4 à 6 pages maximum.
Pour une meilleure reproduction, fournir les documents originaux. Indiquer la source du document (auteur/livre ou revue, site internet et date, ...).
Les éléments constitutifs sont en relation avec des situations professionnelles du niveau attendu par le référentiel du diplôme.
5. Evaluer à partir de(s) la situation(s) et du dossier technique des connaissances appartenant aux savoirs associés :
 - S1 – anatomie et physiologie de la sphère bucco-dentaire (10 points)
 - S2 – morphologie des dents (10 points)
 - S3 – technologie des techniques de fabrication (20 points)
 - S4 – technologie des matériaux et produits (15 points)
 - S5 – hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire (15 points)
 - S6 – étude des matériels, des outillages et des équipements (10 points).
6. Apprécier le temps nécessaire de composition pour les candidats de sorte qu'ils aient le temps de prendre connaissance du dossier et de répondre aux questions (durée : 2 heures).
7. Le corrigé devra mentionner le repère référentiel pour chaque question et sa réponse.
(Exemple : Etude du matériel, des outillages et des équipements : **6.1.2 Poste** de réception de commande).
8. Etablir le corrigé et le barème
9. Le sujet et le dossier technique seront présentés sous forme papier et sur un support numérique en utilisant un traitement de texte sous forme d'un fichier .doc (voir détails de mise en page en page 8).

CAHIER DES CHARGES POUR L'ÉPREUVE EP2 du BEP

EP2 – RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE Épreuve pratique : coefficient 9 (8+1)

L'épreuve EP2 est composée de deux situations d'évaluation :

- ✓ **SITUATION 1** : en entreprise
 - **COULEE EN PLATRE D'EMPREINTES**
 - **REPARATION D'UNE CASSURE SIMPLE**
- ✓ **SITUATION 2** : en centre de formation
Deux possibilités d'évaluation (en accord avec l'IEN et les centres de formation)

**PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE
POLYMERISEE**
(comportant au minimum deux crochets
et trois ou quatre dents)
+
MAQUETTE D'OCCLUSION
ou
P.E.I
+
MISE EN ARTICULATEUR

**PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE
NON POLYMERISEE**
(comportant au minimum deux crochets
et cinq dents)
+
MAQUETTE D'OCCLUSION
ou
P.E.I
+
MISE EN ARTICULATEUR

ENSEMBLE DOCUMENTAIRE D'AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉPREUVE EP2

Pour concevoir les situations des sujets EP2, le concepteur doit joindre les documents suivant :

- ✓ **SITUATION 1** : en entreprise
 - Les critères d'évaluation (EP2-situation 1-doc1)
- ✓ **SITUATION 2** : en centre de formation, présentée en situation 2 et situation 2bis
 - Un document sujet complet
 - L'ensemble des prescriptions (EP2-situation 2-doc2- ou EP2-situation 2bis-doc2)
 - La fiche de traçabilité (EP2-situation 2-doc3 ou EP2-situation 2bis-doc3)
 - Les critères d'évaluation (EP2-situation 2 doc4 ou EP2-situation 2bis doc4)
 - Les questions orales de savoirs associés énoncées au candidat et le barème détaillé (EP2-savoirs associés-doc5)

- ✓ Grille récapitulative de notation pour EP2 (EP2-doc 6).

Les documents sont présentés dans les pages suivantes.

EP2		Coefficient : 8+1	
METHODOLOGIE	EXPLICATIONS		
	situation d'évaluation 1 en entreprise COULEE D'EMPREINTES + REPARATION CASSURE SIMPLE		situation d'évaluation 2 en centre de formation PAP+MAQUETTE OCCLUSION ou PEI + MISE EN ARTICULATEUR
OÙ	En laboratoire		Etablissement de formation
QUOI	deux situations d'évaluation pratiques		
	L'épreuve porte sur les <u>compétences</u> : C1.2 C2.1 C4.1 C4.2 – coulée d'empreintes C4.10 C6.2	L'épreuve porte sur les <u>compétences</u> : C1.1 C3.1 C4.1 si pas réalisé en entreprise C4.2 C4.3 C4.4 C4.6 C4.9 C4.11 C4.13 C4.14 selon la situation choisie C6.2	
		et sur les <u>savoirs associés</u> : S1.4.1 S1.4.2 S1.4.3 S2.1.1 S2.1.3 S3.3 S3.4 S5 (BSE) S4 S6	
COMMENT	Le candidat devra : - effectuer la coulée en plâtre d'empreintes, - réaliser une réparation cassure simple		Le candidat devra : -réaliser tout ou partie d'une prothèse simple et le travail préparatoire correspondant : * une prothèse amovible <u>polymérisée et terminée</u> et comportant à 2 crochets (ou plus si le cas le nécessite) et 3 ou 4 dents (si <u>non polymérisée</u> , on exige 5 dents ou plus) * une maquette d'occlusion ou un PEI, si le modèle est différent on joint le DMSM correspondant * effectuer une mise en articulateur
QUAND	au plus tôt à la fin de la seconde professionnelle et plus tard à la fin du premier semestre de la première BAC		
QUI	Sous la responsabilité des professeurs chargés des enseignements professionnels et technologiques.		
COMBIEN	Note sur 40 points	Note sur 120 points	
	-10pts pour les méthodes mises en œuvre et le suivi en cours de réalisation - 30 pts pour le produit fini	30 POINTS EN COURS D'EPREUVE -20 pts pour les méthodes mises en œuvre et le suivi en cours de réalisation -10 pts pour organisation, hygiène, sécurité, ergonomie et maintenance du poste de travail 90 POINTS EN EVALUATION FINALE -70 pts pour le produit fini -20 pts pour les savoirs associés	
	Durée : 2 heures au maximum	Durée : 7 heures au maximum	
AVEC QUOI <i>Le candidat apportera son équipement personnel habituel et les EPI</i>	- empreintes - modèle(s) - matériel et matériaux, - une fiche de prescription de DMSM, - un dossier technique, - les fiches de données de sécurité,		- modèle(s) - matériel et matériaux, - une fiche de prescription de DMSM, - un dossier technique, - les fiches de données de sécurité, - les documents de suivi,
	Les questions seront rédigées par les PLP d'enseignement professionnel PD et BSE et les professionnels ; les réponses seront rédigées par le candidat sur le document support fourni. Les professeurs concevront pour le dossier de notation un corrigé et un barème détaillés.		

Exemple de grille d'évaluation avec critères EP2 –situation 1-doc1

ACADEMIE DE LYON Session : 20..	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 1 : En entreprise <ul style="list-style-type: none"> • COULEE D'EMPREINTES • REPARATION CASSURE SIMPLE 		Durée : 2 heures maxi Coefficient : 8	Page : 1/2

GRILLE D'EVALUATION EN COURS DE REALISATION

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème	
C12 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant un vocabulaire approprié		
Capacité à communiquer avec l'ensemble de l'équipe et des partenaires	1 Point	/0.5
Utilisation d'un vocabulaire professionnel (terminologie)		/0.5
C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription		
Conformité de l'empreinte avant la coulée (empreinte exploitable)	1 Point	/1
C41 Nettoyer et désinfecter tous types d'empreintes		
Utilisation correcte des équipements de protection individuels (EPI)	2 Points	/1
Respect des protocoles d'utilisation des produits désinfectants		/1
C42 Réaliser des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou totale, les modèles d'orthodontie et les modèles pour prothèse fixée		
Coulée d'empreinte précise	2 Points	/2
C410 Réparer ou modifier les appareils en résine pour prothèse partielle et totale		
Conformité des parties à solidariser par rapport au protocole	2 Points	/1
Conformité de la clef par rapport au protocole		/1
C62 Maintenir le poste de travail opérationnel		
Rangement correct des produits et matériels selon l'organisation du laboratoire et la réglementation en vigueur	2 Points	/1
Poste de travail propre et opérationnel		/1
Total A	10 points	/10 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

Exemple de grille d'évaluation avec critères EP2 –situation 1-doc1 suite

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 1 : En entreprise		Durée : 2 heures maxi Coefficient : 8	Page : 2/2
<ul style="list-style-type: none"> • COULEE D'EMPREINTES • REPARATION CASSURE SIMPLE 			

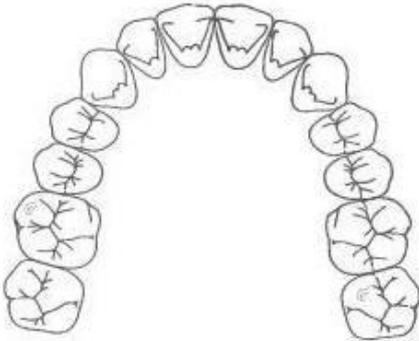
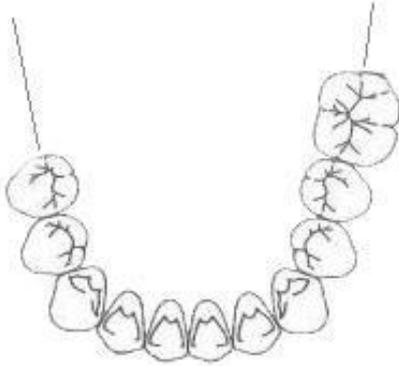
GRILLE D'EVALUATION FINALE

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème	
C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription		
Rédaction du bon de travail-avec précision en fonction de la prescription	2 Points	/2
C42 Réaliser des modèles primaires, secondaire et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou totale, les modèles d'orthodontie et les modèles pour prothèse fixée		
le modèle est taillé parallèle au plan d'occlusion	10 Points	/2
Etat de surface réalisé avec le taille plâtre (pas de facettes)		/2
Choix de plâtre conforme en regard de la prescription		/2
Qualité du plâtre bonne (absence de bulles)		/2
Aspect général / propreté du modèle		/2
C410 Réparer ou modifier les appareils en résine pour prothèse partielle et totale		
Ajustage correct de la prothèse sur-le modèle	18 points	/4
Collets correctement travaillés		/2
Régularité de l'épaisseur de la résine		/3
Résine d'ajout parfaitement solidaire de la résine de base		/3
Bords réguliers et arrondis		/3
Qualité du polissage de la résine		/3
Total B sur 30 points	30 points	/30
Report Total A	10 points	/10
Total C (total A+B)	40 points	/40 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : En centre de formation		Durée : 7 heures maxi Coefficient : 8	Page : 1/2
<ul style="list-style-type: none"> • PAP polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI • MISE EN ARTICULATEUR 			

Fiche de prescription du D.M.S.M. <i>Dispositif Médical Sur Mesure</i>			
PATIENT			
NOM / code : 110bep	Age : 62 ans	Sexe : <input checked="" type="checkbox"/> F - <input type="checkbox"/> M	Type : ovoïde
			
<u>TRAVAIL A REALISER SUR ARTICULATEUR :</u>			
<ol style="list-style-type: none"> 1 - Réaliser un porte empreinte individuel (PEI) espacé et perforé en résine photo polymérisable sur un modèle primaire mandibulaire 2 - Réaliser une prothèse amovible partielle polymérisée de 3 dents 3 - Réaliser deux crochets sur 36 en fil ½ jonc (diamètre : 1,3 mm) et 45 en fil jonc (diamètre : 0,9 mm) 			
<u>L'EVALUATION DU CANDIDAT EST ORGANISEE EN DEUX TEMPS :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - <u>En cours d'épreuve sur les points suivants :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le tracé du PEI. 2- Le montage sur articulateur avec la table de transfert des modèles originaux. 3- Les crochets sur le maître modèle 4- Contrôle de la mise en moufle après ébouillantage et vernissage ⇒ <i>Les questions de savoirs associés seront posées au moment jugé opportun par le professeur</i> ⇒ <i>Les questions de PSE seront données au moment jugé opportun par le professeur</i> - <u>En fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet.</u> <ul style="list-style-type: none"> - le partiel terminé en résine sur son modèle et les modèles montés sur l'articulateur. - le PEI usiné sur le modèle dupliqué. - le renseignement de la fiche de traçabilité. 			
Des points sont attribués au respect des règles d'hygiène et d'ergonomie.			
Le candidat restitue ses travaux usinés et polis, sur les modèles d'origine et les présente surarticulateur.			

Le sujet doit être rendu au professeur dans son intégralité à l'issue de l'épreuve

Exemple fiche de traçabilité - EP2 situation 2-doc 3

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : En centre de formation		Durée : 7 heures maxi Coefficient : 8	Page : 2/2
<ul style="list-style-type: none"> • PAP polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI • MISE EN ARTICULATEUR 			

FICHE DE TRACABILITE

Compléter la fiche de traçabilité suivante pendant le déroulement de l'épreuve EP2 ;

MATERIAUX	PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE
Fils jonc	
Fils demi-jonc	
Résine :	Poudre : Liquide :
Dents artificielles	

Remettre la fiche au correcteur pendant l'évaluation en cours d'épreuve.

NB aux centres de formation : notée une seule fois sur le cycle de 3 ans, pour le BEP, sur 2 points et toujours en fin d'épreuve

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : En centre de formation		Durée : 7 heures maxi Coefficient : 8	Page : 1/2
<ul style="list-style-type: none"> • PAP polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI • MISE EN ARTICULATEUR 			

GRILLE D'EVALUATION EN COURS DE REALISATION

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème :	
C11 rechercher, exploiter des documents et informations afin de contribuer à la mise en œuvre	1	
	point	
C43 Transférer tous types de modèles sur l'articulateur	6	
	points	
C44 Réaliser des PEI pour prothèse amovible et des maquettes d'occlusion pour les modèles de prothèses amovibles	5	
	points	
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible	2	
	points	
C413 Sculpter et finir les fausses gencives en cire pour prothèse partielle	3	
	points	
C414 Transformer la maquette, polymériser la résine pour prothèse partielle	2	
	points	
C31 Elaborer son plan de travail et organiser les activités Organisation, hygiène, sécurité, ergonomie et maintenance du poste de travail	10	
	points	
C63 gérer l'évacuation des produits et le tri sélectif	1	
	point	
Total D	30	/30 <i>Ne pas arrondir</i>
	points	

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation

Exemple grille d'évaluation en cours d'épreuve – EP2 situation 2-doc 4 suite

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : En centre de formation		Durée : 7 heures maxi Coefficient : 8	Page : 2/2
<ul style="list-style-type: none"> • PAP polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI • MISE EN ARTICULATEUR 			

GRILLE D'EVALUATION FINALE

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème :	
C4.2 Réaliser des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou totale, les modèles d'orthodontie et les modèles pour prothèse fixée	6 points	
C4.4 Réaliser des PEI pour prothèse amovible et des maquettes d'occlusion pour les modèles de prothèses amovibles	12 points	
C4.6 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible	14 points	
C4.9 Usiner et polir la prothèse amovible partielle en résine	25 points	
C4.11 Réaliser le montage des dents pour prothèse amovible partielle	12 points	
C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité	1 point	
SAVOIRS ASSOCIES		
4 questions sur les savoirs associés suivants : S 1.4.1, S1.4.2, S1.4.3, S 2.1.1, S 2.1.3, S 3.3, S 3.4, S4, S6 et S5 en relation avec les enseignants de BSE, choisis en conformité avec le règlement d'examen, et fournir la liste écrite des questions et leur corrigé	20 points	/5
		/5
		/5
		/5
Total E	90 points	/90
Report total D	30 points	/30
Total F = D + E	120 points	/120 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :



EPREUVE **EP2**

EVALUATION SUR LES SAVOIRS ASSOCIES

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...
	Nombre de copies :

Coefficient : 9 (dont 1 pour la PSE)	Durée maximale de la situation :	15 minutes pour l'oral + 10 minutes pour S5
Date(s) de déroulement de la situation :		

	<i>Liste de référence</i>
Connaissances évaluées : <i>(reporter les numéros issus de la liste de référence sur le document candidat « savoirs associés – évaluation des critères » S.....)</i>	S1.4.1 Les plans de référence S1.4.2 Les indices biologiques S1.4.3 La dimension verticale S2.1.1 Les nomenclatures dentaires S2.1.3 Les dents permanentes S3.3 La prothèse amovible en résine S3.4 Transformation des prothèses amovibles partielles et complètes S4 Technologie des matériaux et produits S5 Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire S6 Etude des matériels, des outillages et des équipements
Questions :	Rédiger simplement les questions des S... sélectionnés par le professeur pour chaque élève
Corrigé :	Aucun corrigé à fournir, du fait de l'individualisation des questions

SESSION :

NOM et PRENOM du candidat :

CCF – EP2 situation 2 : SAVOIRS ASSOCIES – EVALUATION DES CRITERES

<p>Questionnement portant sur :</p> <p>S</p>	<u>Question orale :</u>										
	<u>Réponse du candidat :</u>										
	A : Qualité de la réponse :										
		0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	/4 pts
	B : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	1	Justification si note B = 0 :						/1 pt
TOTAL A + B										/5 pts	
<p>Questionnement portant sur :</p> <p>S</p>	<u>Question orale :</u>										
	<u>Réponse du candidat :</u>										
	C : Qualité de la réponse :										
		0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	/4 pts
	D : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	1	Justification si note D = 0 :						/1 pt
TOTAL C + D										/5 pts	

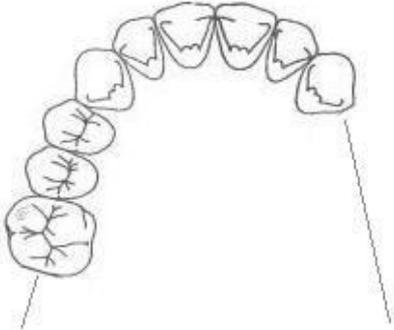
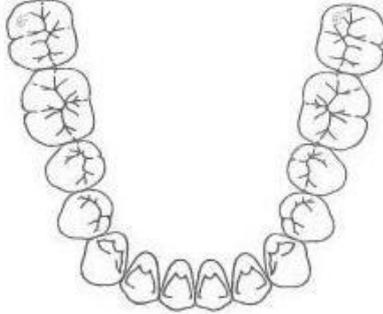
<p>Questionnement portant sur :</p> <p style="font-size: 2em;">S....</p>	<u>Question orale</u>										
	<u>Réponse du candidat :</u>										
	E : Qualité de la réponse :	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	/4 pts
	F : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	1	Justification si note F = 0 :						/1 pt
	TOTAL E + F										/5 pts
SOUS TOTAL G (A+B+C+D+E+F)										/15 pts	
SOUS TOTAL H (savoir S5)										/5 pts	
TOTAL G + H										/20pts	

Date de l'évaluation :

Nom(s) et signature(s) :

Utilisation du barème de notation			
Les réponses sont erronées	Les réponses sont approximatives et/ou le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte	Les réponses sont cohérentes, logiques mais le vocabulaire professionnel n'est pas maîtrisé	Les réponses sont pertinentes et le vocabulaire professionnel utilisé est adapté
0	0,5 à 1.5	2 à 3.5	4

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : En centre de formation PAP non polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI MISE EN ARTICULATEUR		Durée : 7 heures maxi Coefficient : 8	Page : 1/2

Fiche de prescription du D.M.S.M <i>Dispositif médical sur mesure</i>			
PATIENT			
NOM/code : A1402	Age : 54 ans	Sexe: M <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Type : carré
			
<u>TRAVAIL A REALISER SUR ARTICULATEUR :</u>			
<ol style="list-style-type: none"> 1- Réaliser un porte empreinte individuel (PEI) maxillaire en résine photopolymérisable 2- Réaliser une prothèse amovible partielle de cinq dents finition en cire: <ul style="list-style-type: none"> - Crochet sur 23 en fil jonc - Crochet sur 16 en fil demi-jonc 			
<u>L'EVALUATION DU CANDIDAT EST ORGANISEE EN DEUX TEMPS :</u>			
Des points sont attribués au respect des règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.			
<ul style="list-style-type: none"> • <u>En cours d'épreuve sur les points suivants :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en articulateur des modèles (transfert du modèle maxillaire sur table de montage) ❖ Tracé au crayon cire rouge des limites du PEI et mise en évidence de indices biologiques ❖ Traçage de la ligne guide et tracé des crochets après parallélisation ⇒ Les questions de savoirs associés seront posées au moment jugé opportun par le professeur ⇒ Les questions de PSE seront données au moment jugé opportun par le professeur • <u>En fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La PAP en cire sur modèle monté en articulateur. ❖ Le PEI fini en résine photopolymérisable. ❖ La fiche de traçabilité renseignée 			
Des points sont attribués au respect des règles d'hygiène et d'ergonomie. Le candidat restitue ses travaux sur les modèles d'origine et les présente sur articulateur.			
Le sujet doit être rendu au professeur dans son intégralité à l'issue de l'épreuve.			

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : En centre de formation		Durée : 7 heures maxi
<ul style="list-style-type: none"> • PAP non polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI • MISE EN ARTICULATEUR 		Coefficient : 8
		Page : 2/2

FICHE DE TRACABILITE

Compléter la fiche de traçabilité suivante pendant le déroulement de l'épreuve EP2 ;

MATERIAUX	PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE
Fils jonc	
Fils demi-jonc	
Dents artificielles	

Remettre la fiche au correcteur pendant l'évaluation en cours d'épreuve.

NB aux centres de formation : notée une seule fois sur le cycle de 3 ans, pour le BEP, sur 2 points et toujours en fin d'épreuve

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : En centre de formation <ul style="list-style-type: none"> PAP non polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI MISE EN ARTICULATEUR 		Durée : 7 heures maxi Coefficient : 8	Page : 1/2

GRILLE D'EVALUATION EN COURS DE REALISATION

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème :	
C11 rechercher, exploiter des documents et informations afin de contribuer à la mise en œuvre	1 point	
C43 Transférer tous types de modèles sur l'articulateur	6 points	
C44 Réaliser des PEI pour prothèse amovible et des maquettes d'occlusion pour les modèles de prothèses amovibles	6 points	
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible	6 points	
C31 Elaborer son plan de travail et organiser les activités Organisation, hygiène, sécurité, ergonomie et maintenance du poste de travail	10 points	
C63 Gérer l'évacuation des produits et le tri sélectif	1 point	
Total D	30 points	/30 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

ACADEMIE DE LYON Session :	BEP AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE EP2 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Situation 2 : en centre de formation <ul style="list-style-type: none"> PAP non polymérisée + MAQUETTE EN CIRE ou PEI MISE EN ARTICULATEUR 		Durée : 7 heures maxi Coefficient : 8 Page : 1/2

GRILLE D'EVALUATION FINALE

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème	
C42 Réaliser des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou totale, les modèles d'orthodontie et les modèles pour prothèse fixée		
	6 points	
C44 Réaliser des PEI pour prothèse amovible et des maquettes d'occlusion pour les modèles de prothèses amovibles		
	15 points	
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible		
	14 points	
C413 Sculpter et finir les fausses gencives en cire pour prothèse partielle		
	9 points	
C411 Réaliser le montage des dents pour prothèse amovible partielle		
	25 points	
C54 Enregistrer les éléments de traçabilité		
	1 point	
SAVOIRS ASSOCIES		
4 questions sur les savoirs associés suivants : S 1.4.1, S1.4.2, S1.4.3, S 2.1.1, S 2.1.3, S 3.3, S 3.4, S4, S6 et S5 en relation avec les enseignants de BSE, choisis en conformité avec le règlement d'examen, et fournir la liste écrite des questions et leur corrigé	20 points	/5
		/5
		/5
		/5
Total E	90 points	/90
Report total D	30 points	/30
Total F = D + E	120 points	/120 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :



EPREUVE **EP2**

EVALUATION SUR LES SAVOIRS ASSOCIES

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...
	Nombre de copies :

Coefficient : 9 (dont 1 pour la PSE)

Durée maximale de la situation :

15 minutes pour l'oral
+
10 minutes pour S5

Date(s) de déroulement de la situation :

	<i>Liste de référence</i>
Connaissances évaluées : <i>(reporter les numéros issus de la liste de référence sur le document candidat « savoirs associés – évaluation des critères » S.....)</i>	S1.4.1 Les plans de référence S1.4.2 Les indices biologiques S1.4.3 La dimension verticale S2.1.1 Les nomenclatures dentaires S2.1.3 Les dents permanentes S3.3 La prothèse amovible en résine S3.4 Transformation des prothèses amovibles partielles et complètes S4 Technologie des matériaux et produits S5 Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire S6 Etude des matériels, des outillages et des équipements
Questions :	Rédiger simplement les questions des S... sélectionnés par le professeur pour chaque élève
Corrigé :	Aucun corrigé à fournir, du fait de l'individualisation des questions

SESSION :

NOM et PRENOM du candidat :

CCF – EP2 situation 2 : SAVOIRS ASSOCIES – EVALUATION DES CRITERES

<p>Questionnement portant sur :</p> <p>S</p>	<u>Question orale</u>										
	<u>Réponse du candidat :</u>										
	A : Qualité de la réponse :	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	/4 pts
	B : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	1	Justification si note B = 0 :						/1 pt
	TOTAL A + B										/5 pts
<p>Questionnement portant sur :</p> <p>S</p>	<u>Question orale</u>										
	<u>Réponse du candidat :</u>										
	C : Qualité de la réponse :	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	/4 pts
	D : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	1	Justification si note D = 0 :						/1 pt
	TOTAL C + D										/5 pts
Exemple de fiche d'évaluation des savoirs associés – EP2 situation 2bis- doc 6 suite											
<p>Questionnement portant sur :</p>	<u>Question orale</u>										
	<u>Réponse du candidat :</u>										

S											
	E : Qualité de la réponse :	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	/4 pts
	F : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	1	Justification si note F = 0 :						/1 pt
TOTAL E + F											/5 pts
SOUS TOTAL G (A+B+C+D+E+F)											/15 pts
SOUS TOTAL H (savoir S5)											/5 pts
TOTAL G + H											/20pts

Date de l'évaluation :

Nom(s) et signature(s) :

Utilisation du barème de notation			
Les réponses sont erronées	Les réponses sont approximatives et/ou le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte	Les réponses sont cohérentes, logiques mais le vocabulaire professionnel n'est pas maîtrisé	Les réponses sont pertinentes et le vocabulaire professionnel utilisé est adapté
0	0,5 à 1.5	2 à 3.5	4

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Prothèse dentaire

PRESENTATION DES EPREUVES DU DOMAINE PROFESSIONNEL pour le BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE

E3 – EPREUVE PROFESSIONNELLE
Epreuve pratique : coefficient 14 soit 13 (3+6+3+1) +1(PSE)

L'épreuve E3 est constituée de cinq sous-épreuves :

- **Sous épreuve E31 : pratique professionnelle 1 : prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire (PATMM) et orthodontie (ODF)**
- **Sous épreuve E32 : pratique professionnelle 2 : prothèse amovible partielle métallique (PAPM) – prothèse fixée – conception assistée par ordinateur (CAO)**
- **Sous épreuve E33 : rapport d'activités en milieu professionnel**
- **Sous épreuve E34 : économie gestion**
- **Sous épreuve E35 : prévention santé environnement**

Ces épreuves se déroulent en CCF dans les établissements de formation habilités, ou en ponctuel pour les candidats des autres centres (hors contrat, apprentis, formation continue).

Les pages suivantes exposent les conditions et les outils à utiliser pour mettre en œuvre des CCF pour les sous-épreuves E31 – E32 – E33 (pages de 45 à 87)

METHODOLOGIE	EXPLICATIONS	
	PROTHESE AMOVIBLE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE U31-PATMM	ORTHODONTIE U31-ODF
OÙ ?	Etablissement de formation ou en laboratoire PROF BSE	
QUOI ?	deux situations d'évaluation pratiques le sujet est donné dans son intégralité : le candidat organise seul ses activités	
	L'épreuve porte sur les <u>compétences</u> : C21 (entreprise) C22 (entreprise) C31 C32 C4 C411 C412 C413 C414 C43 C44 C45 (entreprise) C49 C52 C53 (entreprise) C54 C62	L'épreuve porte sur les <u>compétences</u> : C31 C32 C4 C46 C51 C53 C62
	et sur les <u>savoirs associés</u> : S11, S14, S15, S31, S32, S33, S34, S35, S4 S5 : S514, S515, S516, S552, S553, S56 S6	et sur les <u>savoirs associés</u> : S12, S154, S1510, S1511, S212 S31, S32, S37 S4 S5 : S514, S515, S516, S552, S553, S56 S6
COMMENT ?	Le candidat devra : -élaborer, à partir d'une fiche de prescription, une prothèse totale maxillo-mandibulaire polymérisée et équilibrée en statique et dynamique -effectuer le montage sur un articulateur semi-adaptable	Le candidat devra : - élaborer, à partir d'une fiche de prescription, un appareil simple d'orthodontie
QUAND ?	au plus tard au cours de l'année de terminale mais peut débuter dès le dernier trimestre de la première BAC	
QUI ?	Les professeurs chargés des enseignements professionnels et technologiques. Un professionnel est associé à la mise en œuvre de l'évaluation (<i>élaboration de la situation d'évaluation, contenu, critères, barème, évaluation des candidats, ...</i>) ; en l'absence du professionnel, l'évaluation peut néanmoins avoir lieu.	
COMBIEN ?	Note sur 40 points	Note sur 20 points
	-10 pts en cours de réalisation (dont 2 pts pour organisation, hygiène, sécurité, ergonomie et maintenance du poste de travail) -30 pts pour le produit fini (dont 5 pts pour les savoirs associés)	-5 pts en cours de réalisation (dont 1 pt pour la sécurité) -15 pts pour le produit fini (dont 3 pts pour les savoirs associés)
	Durée : 12 heures au maximum	Durée : 2 heures au maximum
AVEC QUOI ? <i>Le candidat apportera son équipement personnel habituel et les EPI</i>	- modèle(s) et clé d'occlusion - matériel et matériaux, - une fiche de prescription de DMSM, - un dossier technique, - les fiches de données de sécurité, - les documents de suivi,	- modèle(s) coulés mais non taillé(s) - matériel et matériaux, - une fiche de prescription de DMSM, - un dossier technique, - les fiches de données de sécurité, - les documents de suivi,
	les documents supports (questions de savoirs associés) seront construits par les professeurs. Les questions seront rédigées par les PLP d'enseignement professionnel et les professionnels conformément au cahier des charges académique ; les réponses seront rédigées par le candidat sur le document support.	

Sont présentées pages suivantes :

- les documents d'aide à la construction des situations d'évaluation
- les grilles d'évaluation en cours d'épreuve et en fin d'épreuve

ENSEMBLE DOCUMENTAIRE D'AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉPREUVE U31

Pour concevoir les situations des sujets U31, le concepteur doit joindre les documents suivants :

- ✓ un document sujet complet avec :
 - l'ensemble des prescriptions (U31-doc1),
 - la fiche de traçabilité (U31-doc2),
- ✓ les critères d'évaluation (U31-doc3),
- ✓ les questions orales ou écrites de savoir associés énoncées au candidat et barème détaillé, (U31 doc4).
- ✓ grille récapitulative de notation (U 31-doc5).

Le professeur remet au candidat en début d'épreuve :

- pour U31-PATMM : les modèles secondaires et clés d'occlusion
- pour U31-ODF : les modèles coulés mais non taillés

L'équipe peut envisager que la présence de matériel non autorisé peut être pénalisée (utiliser les « - «-« 2 points à retirer, envisagés dans les grilles d'évaluation finale).

Outre les aspects techniques et technologiques les questions de savoirs associés peuvent également interroger les contenus du **savoir S5** « hygiène, conditions de travail et réglementation appliquée au laboratoire » : le professeur de Biotechnologie chargé de cet enseignement prévoit les questions et pour procéder à l'évaluation peut soit se rendre au laboratoire pour questionner les candidats soit fournir un court sujet écrit à compléter (maximum 2 à 3 questions pour 10 minutes de travail). Ces questions doivent être appliquées directement à la situation de fabrication proposée (soit en PATMM soit en ODF) et on veillera à ce qu'elles soient différentes pour les candidats d'une même vague ; leur rédaction suppose préalablement un travail d'équipe PLP prothèse/PLP BSE.

Le candidat restitue ses travaux usinés et polis, sur les modèles d'origine et les présente sur articulateur.

L'évaluation du candidat peut être envisagée en cours d'épreuve (aux moments opportuns à définir par l'enseignant et/ou par le candidat) et en fin d'épreuve, en fonction des critères énoncés par le professeur dans les grilles d'évaluation.

Les documents sont présentés dans les pages suivantes.

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 PROTHESE AMOVIBLE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE		Durée : 12 heures maxi Coefficient : 3 Page : 1/2

Fiche de prescription du Dispositif Médical Sur Mesure (D.M.S.M.)

Patient - Code : DBJV 2014	Sexe : féminin.	Age : 40 ans.
----------------------------	-----------------	---------------

DESCRIPTIF : édentement total maxillo-mandibulaire de classe I d'Ackermann

ON DONNE :

- les modèles secondaires.
- la relation inter maxillaire. (clés, gabarit, ou maquettes d'occlusion).

TRAVAIL A REALISER :

- une prothèse maxillo-mandibulaire en occlusion équilibrée balancée en résine, sur articulateur semi adaptable
- répondre aux questions de savoirs associés,
- renseigner la fiche de traçabilité.

L'EVALUATION EST ORGANISEE EN DEUX TEMPS :

*** en cours d'épreuve sur les critères suivants (le candidat montrera son travail aux étapes définies par le professeur :**

- le montage correct sur articulateur des modèles haut et bas.
- la réalisation de la table de montage individuelle.
- la vérification de la conformité des repères de montage (aire de Pound)
- le contrôle de la finition des maquettes encire avant la mise en moufle.
- l'évacuation de la maquette en cire et le vernissage
- la réalisation des deux démouflages (haut et bas) : prothèses brutes sorties de moufles
- la fiche de traçabilité renseignée.

*** en fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet.**

- ⇒ **Les questions de savoirs associés sont posées oralement au moment jugé opportun par le professeur.**
- ⇒ **Des points sont attribués au respect des règles d'hygiène et d'ergonomie.**

Le candidat restitue ses travaux usinés et polis, sur les modèles d'origine et les présente sur articulateur.

Le sujet doit être rendu au professeur dans son intégralité à l'issue de l'épreuve

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 PROTHESE AMOVIBLE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE		Durée : 12 heures maxi Coefficient : 3
		Page : 2/2

FICHE DE TRACABILITE

Compléter la fiche de traçabilité suivante pendant le déroulement de l'épreuve E31 ;

MATERIAUX		PATMM
Dents	Antérieures	
	Postérieure	
Résine	Polymère	
	Monomère	

Remettre la fiche au professeur pendant l'évaluation en cours d'épreuve.

Exemple de grille d'évaluation avec critères U31 PATMM-doc3

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 PROTHESE AMOVIBLE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE		Durée : 12 heures maxi Coefficient : 3	Page : 1/2

GRILLE D'EVALUATION EN COURS DE REALISATION
DE PROTHESE AMOVIBLE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE

Compétences Indicateurs d'évaluation	Barème	
C4 Réaliser la fabrication dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.		
	1 point	
C411 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible maxillo-mandibulaire.		
	1 point	
C43 Régler l'articulateur, confectionner la table de montage individualisée.		
	2 points	
C413 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire.		
	2 points	
C414 Transformer et polymériser des maquettes en prothèse totale maxillo-mandibulaire.		
	2 points	
C61-C62 et C63 Assurer la maintenance		
	2 points	
TOTAL	10 points	/10 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

Exemple de grille d'évaluation avec critères U31 PATMM-doc3

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 PROTHESE AMOVIBLE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE		Durée : 12 heures maxi Coefficient : 3	Page : 2/2

**GRILLE D'EVALUATION FINALE
DE PROTHESE AMOVIBLE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE**

Compétences Indicateurs d'évaluation	Barème	
C43 Régler et transférer les modèles sur l'articulateur		
	2 points	
C411 Réaliser des montages de dents		
	15 points	
C413 - C414 Finir les fausses gencives en cire et transformer les maquettes		
	8 points	
Savoirs associés		
<i>(indiquer ici S...choisis en conformité avec le règlement d'examen, et fournir la liste écrite des questions et leur corrigé)</i>	5 points	
TOTAL	30 points	/30 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :



EPREUVE **U31**

EVALUATION SUR LES SAVOIRS ASSOCIES

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...
	Nombre de copies :

Durée maximale de la situation :
15 minutes pour l'oral
+
10 minutes pour S5 si questionnement

Date(s) de déroulement de la situation :

	<i>Liste de référence</i>
<p>Connaissances évaluées : <i>(reporter les numéros issus de la liste de référence sur le document candidat « savoirs associés – évaluation des critères » S.....)</i></p>	<p>S1.4.1 Les plans de référence S1.4.2 Les indices biologiques S1.4.3 La dimension verticale</p> <p>S2.1.1 Les nomenclatures dentaires S2.1.3 Les dents permanentes</p> <p>S3.3 La prothèse amovible en résine S3.4 Transformation des prothèses amovibles partielles et complètes</p> <p>S4 Technologie des matériaux et produits</p> <p>S5 Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire</p> <p>S6 Etude des matériels, des outillages et des équipements</p>
Questions :	Rédiger simplement les questions des S... sélectionnés par le professeur pour chaque élève
Corrigé :	Aucun corrigé à fournir, du fait de l'individualisation des questions

SESSION :

NOM et PRENOM du candidat :

CCF – U31 BAC PRO PATMM : SAVOIRS ASSOCIES - EVALUATION DES CRITERES

<p>Questionnement portant sur :</p> <p>S</p>	<u>Question orale</u>						
	Réponse du candidat :						
	A : Qualité de la réponse :	0	0.5	1	1.5	2	/2 pts
	B : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	Justification si note B = 0 :			/0.5 pt
	TOTAL A + B						/2.5 pts
<p>Questionnement portant sur :</p> <p>S</p>	<u>Question orale :</u>						
	Réponse du candidat :						
	C : Qualité de la réponse :	0	0.5	1	1.5	2	/2 pts
	D : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	Justification si note D = 0 :			/0.5 pt
	TOTAL C + D						/2.5 pts
TOTAL (A+B+C+D)						/5 pts	

Date de l'évaluation :

Nom(s) et signature(s)

Exemple de fiche d'évaluation des savoirs associés – U31 PATMM - doc 4 suite

Rappel du TOTAL J (F+I)	/5 pts
--------------------------------	---------------

Date de l'évaluation :

Nom(s) et signature(s) :

Utilisation du barème de notation				
Les réponses sont erronées 0	Les réponses sont approximatives et le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte 0,5	Les réponses sont approximatives <u>ou</u> le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte 1	Les réponses sont cohérentes, logiques mais le vocabulaire professionnel n'est pas maîtrisé 1,5	Les réponses sont pertinentes et le vocabulaire professionnel utilisé est adapté 2

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 ORTHODONTIE		Durée : 2 heures maxi Coefficient : 3
		Page : 1/2

Fiche de prescription du Dispositif Médical Sur Mesure (D.M.S.M.)

Patient : Code : DBJV 2013	Sexe : féminin	Age : 14 ans
-----------------------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTIF : la patiente présente une endognathie maxillaire.

ON DONNE :

-les modèles secondaires.

TRAVAIL A REALISER :

sans articulateur

Une orthèse maxillaire avec une plaque maxillaire simple composée de :

- deux crochets Adams sur 16 et 26 en fil jonc Ø 0,7 mm.
- un arc vestibulaire positionné en distal des 13 et 23 en fil jonc Ø 0,8 mm
- renseigner la fiche de traçabilité.

L'EVALUATION EST ORGANISEE EN DEUX TEMPS :

* **en cours d'épreuve sur les critères suivants (le candidat montrera son travail aux étapes définies par le professeur :**

- l'ajustage occlusal des deux crochets.
- un espace aménagé entre la queue des crochets et la gencive avant saupoudrage (crochets collés à la cire).
- les éléments incorporés dans la résine.
- la fiche de traçabilité renseignée.
- la propreté du poste de travail.

* **en fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet.**

⇒ **Des points sont attribués au respect des règles d'hygiène et d'ergonomie.**

Le candidat restitue ses travaux usinés et polis, sur les modèles d'origine.

Le sujet doit être rendu au professeur dans son intégralité à l'issue de l'épreuve

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 ORTHODONTIE		Durée : 2 heures maxi Coefficient : 3
		Page : 2/2

FICHE DE TRACABILITE

Compléter la fiche de traçabilité suivante pendant le déroulement de l'épreuve E31 ;

MATERIAUX		ORTHODONTIE
<u>Alliages</u>	Fil 0.8 mm	
	Fil 0.7 mm	
<u>Résine :</u>	Poudre :	
	Liquide :	

Remettre la fiche au professeur pendant l'évaluation en cours d'épreuve.

Exemple de grille d'évaluation avec critères U31 ODF-doc3

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 ORTHODONTIE		Durée : 2 heures maxi Coefficients : 3
		Page : 1/2

GRILLES D'EVALUATION EN COURS DE REALISATION
D'ORTHESE

Compétences Indicateurs d'évaluation	Barème	
C 46 Confectionner des crochets façonnés et auxiliaires métalliques pour prothèses ODF	2 points	
C414 Transformer et polymériser des bases résines en orthodontie	1 point	/1
C54 Enregistrer les éléments de traçabilité	1 point	/1
C62 Maintenir le poste de travail opérationnel	1 point	/1
TOTAL	5 Points	/5 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

Exemple de grille d'évaluation avec critères U31- ODFdoc3 suite

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE SOUS EPREUVE E31 ORTHODONTIE		Durée : 2 heures maxi Coefficient : 3	Page : 2/2

GRILLE D'EVALUATION FINALE
D'ORTHESE

Compétences Indicateurs d'évaluation	Barème	
C 53 Contrôler la conformité du produit fini		
	1 point	
C 46 Confectionner des crochets et auxiliaires métalliques		
	8 points	
C 49 Usiner et polir les prothèses orthodontiques		
	3 points	
Savoirs associés		
<i>(indiquer ici S...choisis en conformité avec le règlement d'examen, et fournir la liste écrite des questions et leur corrigé)</i>	3 points	
TOTAL	15 Points	/15 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :



EPREUVE **U31**

EVALUATION SUR LES SAVOIRS ASSOCIES

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...
	Nombre de copies :

**Durée maximale
de la situation :**

15 minutes pour l'oral
+
10 minutes pour S5 si
questionnement

Date(s) de déroulement de la situation :

	<i>Liste de référence</i>
Connaissances évaluées : <i>(reporter les numéros issus de la liste de référence sur le document candidat « savoirs associés – évaluation des critères » S.....)</i>	S1.4.1 Les plans de référence S1.4.2 Les indices biologiques S1.4.3 La dimension verticale S2.1.1 Les nomenclatures dentaires S2.1.3 Les dents permanentes S3.3 La prothèse amovible en résine S3.4 Transformation des prothèses amovibles partielles et complètes S4 Technologie des matériaux et produits S5 Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire S6 Etude des matériels, des outillages et des équipements
Questions :	Rédiger simplement les questions des S... sélectionnés par le professeur pour chaque élève
Corrigé :	Aucun corrigé à fournir, du fait de l'individualisation des questions



SESSION :

NOM et PRENOM du candidat :

CCF – U31 BAC PRO ODF : SAVOIRS ASSOCIES - EVALUATION DES CRITERES

Questionnement portant sur : S	<u>Question orale :</u>						
	<u>Réponse du candidat :</u>						
	E : Qualité de la réponse :	0	0.5	1	1.5	2	/2 pts
	F : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	1	Justification si note F = 0 :		/1 pt
	TOTAL E + F						/3 pts

Date de l'évaluation :

Nom(s) et signature(s)

Utilisation du barème de notation				
Les réponses sont erronées	Les réponses sont approximatives <u>et</u> le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte	Les réponses sont approximatives <u>ou</u> le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte	Les réponses sont cohérentes, logiques mais le vocabulaire professionnel n'est pas maîtrisé	Les réponses sont pertinentes et le vocabulaire professionnel utilisé est adapté
0	0,5	1	1,5	2

METHODOLOGIE	EXPLICATIONS		
	PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE U32-PAPM Coef.2	PROTHESE FIXEE U32-FIXE Coef.3	CAO U32-CAO Coef.1
OÙ	Etablissement de formation ou en laboratoire PROF BSE et PROF PROTHESE DENTAIRE		
QUOI	trois situations d'évaluation pratiques qui peuvent être liées ou combinées le sujet est donné dans son intégralité : le candidat organise seul ses activités		
	L'épreuve porte sur les <u>compétences</u> : C13 C23 C31 C32 C4 C411 (évalué pour BEP et U31) C45 C47 C48 C49 C51 C52 C53 C54 C61 C62 C63	L'épreuve porte sur les <u>compétences</u> : C13 C22 (entreprise) C31 C32 C4 C48 C49 C415 C417 C51 C52 C53 C54 C61 C62	L'épreuve porte sur les <u>compétences</u> : C13 C47 C48 C415 C417 C53 C62
	et sur les <u>savoirs associés</u> : S12 S15 S31, S32, S33, S35, S366, S367 S4 S5 : S514, S515, S516, S552, S553, S56 S6	et sur les <u>savoirs associés</u> : S12 S2 S31, S32, S361, S362, S363, S366, S367, S368 S4 S5 : S514, S515, S516, S552, S553, S56 S6	et sur les <u>savoirs associés</u> : S211 S3, S32, S33, S364, S365 S4 S5 : S514 S6
COMMENT	Le candidat devra : - élaborer, à partir d'une fiche de prescription, une prothèse amovible partielle métallique.	Le candidat devra : - élaborer, à partir d'une fiche de prescription une ou des prothèses fixées de 3 éléments dont 2 céramiques finies et wax up postérieur de 2 éléments, contigu ou non, dans un secteur différent.	Le candidat devra : - élaborer, à partir d'une fiche de prescription une conception assistée par ordinateur. A minima, réaliser une impression écran des vues permettant de justifier la note obtenue dans le cadre de la CAO faite par le candidat ; on peut envisager un stockage du fichier « patient » dans son intégralité par le centre de formation
QUAND	au plus tard au cours de l'année de terminale mais une des situations peut débiter dès le dernier trimestre de la première BAC		
QUI	Les professeurs chargés des enseignements professionnels et technologiques. Un professionnel est associé à la mise en œuvre de l'évaluation (<i>élaboration de la situation d'évaluation, contenu, critères, barème, évaluation des candidats, ...</i>) ; en l'absence du professionnel, l'évaluation peut néanmoins avoir lieu.		
COMBIEN	Note sur 40 points	Note sur 60 points	Note sur 20 points
	-10pts en cours de réalisation - 30pts pour le produit fini (dont 2pts pour les savoirs associés)	- 20pts en cours de réalisation (dont 5pts pour les savoirs associés - 40pts pour le produit fini	- 20pts (dont 2pts pour les savoirs associés)
	Durée : 10 heures au maximum	Durée : 14 heures au maximum	Durée : 2 heures au maximum
AVEC QUOI Le candidat apportera son équipement personnel habituel et les EPI	- modèle(s) et éventuellement clé d'occlusion - matériels et matériaux - une fiche de prescription de DMSM, - un dossier technique - les fiches de données de sécurité - les documents de suivi	- modèle(s) et éventuellement clé d'occlusion - matériels et matériaux - une fiche de prescription de DMSM - un dossier technique - les fiches de données de sécurité - les documents de suivi	- modèle(s), empreintes, fichiers numériques, et éventuellement clé d'occlusion... - poste de travail spécifique à la CAO - matériels de préparation au scannage - une fiche de prescription de DMSM - les documents de suivi
	les documents supports (questions de savoirs associés) seront construits par les professeurs. Les questions seront posées oralement par les PLP d'enseignement professionnel et les professionnels conformément au cahier des charges académique ; elles seront reportées par l'enseignant à l'écrit sur le document support prévu à cet effet ; les réponses seront rédigées par le candidat sur le document support.		

Sont présentées pages suivantes : les documents d'aide à la construction des situations d'évaluation et d'évaluation en cours d'épreuve et en fin d'épreuve

ENSEMBLE DOCUMENTAIRE D'AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉPREUVE U32

Pour concevoir les situations des sujets U32, le concepteur doit joindre les documents suivants :

- ✓ un document sujet complet avec l'ensemble de la prescription (U32-doc1)
- ✓ la fiche de traçabilité (U32-doc2)
- ✓ les critères d'évaluation (U32-doc3)
- ✓ un dossier technique si nécessaire (ex : fiche technique détaillée d'un alliage)
- ✓ les fiches de données de sécurité si un matériau utilisé pour l'épreuve n'est pas le même que d'habitude (donc qui ne se trouve pas dans le dossier « fiches de sécurité »)
- ✓ les questions orale ou écrites de savoirs associés énoncées au candidat (et le corrigé et barème détaillé)
- ✓ un document décrivant les modèles de l'épreuve et les spécificités des préparations des modèles (nature du plâtre, maquette d'occlusion...) en vue de leur duplication
- ✓ tout autre document jugé utile à la composition du sujet.

Le professeur remet au candidat en début d'épreuve :

- pour U32-PPAM et pour U32-FIXE: les modèles et clés d'occlusion si nécessaires
- pour U32-CAO : le(s) modèle(s) et éventuellement clé d'occlusion ; un poste spécifique à la CAO ; les matériaux de préparation et d'aide au scannage et le document « mode d'emploi » du logiciel.
- Pour l'ensemble des épreuves, tout autre matériel, matériaux ou autre permettant le bon déroulement de l'épreuve.

Outre les aspects techniques et technologiques les questions de savoirs associés peuvent également interroger les contenus du savoir S5 « hygiène, conditions de travail et réglementation appliquée au laboratoire » : le professeur de Biotechnologie chargé de cet enseignement prévoit les questions et pour procéder à l'évaluation peut soit se rendre au laboratoire pour questionner les candidats soit fournir un court sujet écrit à compléter (maximum 2 à 3 questions pour 10 minutes de travail). Ces questions doivent être appliquées directement à la situation de fabrication proposée (soit en PPAM, soit en FIXE) et on veillera à ce qu'elles soient différentes pour les candidats d'une même vague ; leur rédaction suppose préalablement un travail d'équipe PLP prothèse/PLP BSE.

Le candidat restitue ses travaux usinés et polis, sur les modèles d'origines et les présente sur articulateur si le sujet le nécessite.

L'évaluation du candidat est envisagée en deux temps :

- **en cours d'épreuve sur les critères suivants :**

Conception Assistée par Ordinateur :

Les professeurs chargés de l'évaluation réaliseront une impression écran des vues permettant de justifier la note obtenue dans le cadre de la CAO faite par le candidat.

On devra stocker le fichier « patient » dans son intégralité par le centre de formation sur un disque externe (ou autre support) en complément de la sauvegarde de l'ordinateur.

Prothèse Fixée

- Eléments en cire sur dispositif de coulée
- Eléments coulés après sablage avant découpe des tiges de coulée
- Armature céramo-métallique avec opaque (après la sortie de cuisson)

Prothèse Amovible Partielle Métallique

- Modèle préparé avant duplication
- Duplicata en revêtement
- Maquette en cire avec dispositif de coulée
- Prothèse Amovible Partielle Métallique coulée après sablage avant découpe des tiges de coulée

- **en fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet**

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE		Durée : 10 heures maxi Coefficient : 6	Page : 1/2

SUJET : FICHE DE PRESCRIPTION du Dispositif Médical Sur Mesure (D.M.S.M)

Praticien : Dr Blanc
Nom ou code patient : PPAM13.1
Sexe : *Masculin*

ALLIAGE NON PRECIEUX : *Cr Co*

ON DONNE :

Un maître modèle supérieur préparé.



TRAVAIL A REALISER:

Une prothèse amovible partielle métallique de 7 dents (infrastructure métallique seule) :

- Réaliser deux crochets Ackers (sur 23 et 27), un crochet Nally-Martinet (sur 13).
- Vous utiliserez les préparations occlusales préparées par le praticien pour placer vos appuis occlusaux.

L'EVALUATION DU CANDIDAT EST ORGANISEE EN DEUX TEMPS :

- **en cours d'épreuve sur les critères suivants :**

Prothèse Amovible Partielle Métallique :

- Modèle préparé avant duplication
- Duplicata en revêtement
- Maquette en cire avec dispositif de coulée
- Prothèse Amovible Partielle Métallique coulée après sablage

- **en fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet.**

Le sujet, brouillon et les résidus de fournitures (ex : masselotte), doivent être rendus au professeur dans son intégralité à l'issue de l'épreuve.

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE	Durée : 10 heures maxi Coefficient : 6	Page : 2/2

FICHE DE TRACABILITE

Compléter la fiche de traçabilité suivante pendant le déroulement de l'épreuve E32.

Matériaux	Prothèse Amovible Partielle Métallique
Alliages	

Exemple de grille d'évaluation U32 PAPM -doc3 en cours

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE		Durée : 10 heures maxi Coefficient : 6	Page : 1/2

GRILLE D'EVALUATION EN COURS D'EPREUVE DE PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème	
C45 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèse amovible partielle métallique		
	7 points	
C47 Réaliser des maquettes de P.A.P.M de façon traditionnelle		
	7 points	
C48 Transformer des maquettes de méthode traditionnelle en prothèse amovible		
	6 points	
Total à diviser par 2	20 points	/20
Total B (total divisé par 2)	10 points	/10 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE		Durée : 10 heures maxi Coefficient : 6
		Page : 2/2

GRILLE D'EVALUATION FINALE DE PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE

Compétences Indicateurs d'évaluations	Barème	
C45 préparer des modèles à dupliquer pour prothèse amovible partielle métallique		
	2 points	
C49 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques		
	11 points	
C51 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés		
	15 points	
Savoirs associés		
(indiquer ici les S... choisis en conformité avec le règlement d'examen, et fournir la liste écrite des questions et leur corrigé)	2 points	/2
Total C sur 30 points	30 points	/30
Total A (total B+C)	40 points	/40 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :



EPREUVE **U32**

EVALUATION SUR LES SAVOIRS ASSOCIES

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...
	Nombre de copies :

**Durée maximale
de la situation :**

15 minutes pour l'oral
+
10 minutes pour S5

Date(s) de déroulement de la situation :

	<i>Liste de référence</i>
Connaissances évaluées : <i>(reporter les numéros issus de la liste de référence sur le document candidat « savoirs associés – évaluation des critères » S.....)</i>	S1.4.1 Les plans de référence S1.4.2 Les indices biologiques S1.4.3 La dimension verticale S2.1.1 Les nomenclatures dentaires S2.1.3 Les dents permanentes S3.3 La prothèse amovible en résine S3.4 Transformation des prothèses amovibles partielles et complètes S4 Technologie des matériaux et produits S5 Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire S6 Etude des matériels, des outillages et des équipements
Questions :	Rédiger simplement les questions des S... sélectionnés par le professeur pour chaque élève
Corrigé :	Aucun corrigé à fournir, du fait de l'individualisation des questions



SESSION :

NOM et PRENOM du candidat :

CCF – U32 BAC PRO : SAVOIRS ASSOCIES - EVALUATION DES CRITERES

<p>Questionnement portant sur :</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">S</p>	<u>Question orale :</u>				
	Réponse du candidat :				
	A : Qualité de la réponse :				
		0	0.5	1	1.5
B : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0.5	Justification si note B = 0 :		/0,5 pt
TOTAL C (A+B)					/2pts

Date de l'évaluation :

Nom(s) et signature(s) :

Utilisation du barème de notation			
Les réponses sont erronées	Les réponses sont approximatives et/ou le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte	Les réponses sont cohérentes, logiques mais le vocabulaire professionnel n'est pas maîtrisé	Les réponses sont pertinentes et le vocabulaire professionnel utilisé est adapté
0	0,5	1	1,5

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE FIXE	Durée : 14 heures maxi Coefficient : 6	Page : 1/2

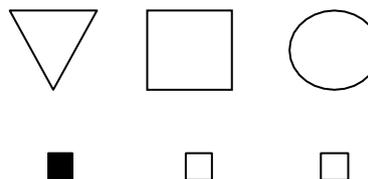
SUJET :
FICHE DE PRESCRIPTION
du Dispositif Médical Sur Mesure (D.M.S.M)

Nom ou code patient : 000

Sexe : *Féminin*

Teinte : *A3 VITA*

ALLIAGE NON PRECIEUX : *Ni Cr*



ON DONNE :

Un maître modèle maxillaire pinsé et soclé avec son antagoniste.

TRAVAIL A REALISER SUR ARTICULATEUR :

- 13 et 25 en céramo-métallique (sur armatures homothétiques)
- 16 couronne coulée
- 45 et 36 wax up en cire

L'EVALUATION DU CANDIDAT EST ORGANISEE EN DEUX TEMPS :

- **en cours d'épreuve sur les critères suivants :**

Prothèse fixée

- Eléments en cire sur dispositif de coulée
- Eléments coulés après sablage avant découpe des tiges de coulée
- Armature céramo-métallique avec opaque (dernière cuisson)

- **en fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet.**

Le sujet, brouillon et les résidus de fournitures (ex : masselotte), doivent être rendu au professeur dans son intégralité à l'issue de l'épreuve.

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE FIXE		Durée : 14 heures maxi Coefficient : 6
		Page : 2/2

FICHE DE TRACABILITE

Compléter la fiche de traçabilité suivante pendant le déroulement de l'épreuve E32.

Matériaux (*)	Prothèse Fixée
Alliages	
Céramique opaque	
Céramique opaque dentine	
Céramique dentine	
Céramique translucide	

(*) formules à adapter par le centre d'examen

Exemple de grille d'évaluation avec critères U32 FIXE -doc3 en cours

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE FIXE		Durée : 14 heures maxi	Page : 1/2
		Coefficient : 6	

GRILLE D'EVALUATION EN COURS D'EPREUVE DE PROTHESE FIXEE

Compétences, indicateurs d'évaluation	Barème	
C417 fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en C.A.O		
	15 points	
Savoirs associés		
(indiquer ici les S... choisis en conformité avec le règlement d'examen, et fournir la liste écrite des questions et leur corrigé)	5 Points	/5
Total E	20 Points	/20 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

Exemple de grille d'évaluation avec critères U32 FIXE -doc3 finale

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 PROTHESE FIXE		Durée : 14 heures maxi Coefficient : 6
		Page : 2/2

GRILLE D'EVALUATION FINALE DE PROTHESE FIXEE

Compétences, indicateurs d'évaluations	Barème	
C415 préparer des M.P.U de façon traditionnelle et numériser des modèles (M.P.U, mordus, wax up... pour F.A.O)	9 points	
C416 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support	20 points	
C417 Fabriquer de manière traditionnelle tout type de maquette pour prothèse fixées et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en C.A.O	11 points	
C51 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés	30 points	
C53 Contrôler la conformité du produit fini	10 points	
Total	80 points	/80
Total F = total divisé par 2	40 points	/40
TOTAL D = E+F	60 points	/60 <i>Ne pas arrondir</i>

Date de l'évaluation :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :



EPREUVE **U32**

EVALUATION SUR LES SAVOIRS ASSOCIES

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...
	Nombre de copies :

**Durée maximale
de la situation :**

15 minutes pour l'oral
+
10 minutes pour S5

Date(s) de déroulement de la situation :

	<i>Liste de référence</i>
Connaissances évaluées : <i>(reporter les numéros issus de la liste de référence sur le document candidat « savoirs associés – évaluation des critères » S.....)</i>	S1.4.1 Les plans de référence S1.4.2 Les indices biologiques S1.4.3 La dimension verticale S2.1.1 Les nomenclatures dentaires S2.1.3 Les dents permanentes S3.3 La prothèse amovible en résine S3.4 Transformation des prothèses amovibles partielles et complètes S4 Technologie des matériaux et produits S5 Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire S6 Etude des matériels, des outillages et des équipements
Questions :	Rédiger simplement les questions des S... sélectionnés par le professeur pour chaque élève
Corrigé :	Aucun corrigé à fournir, du fait de l'individualisation des questions



SESSION :

NOM et PRENOM du candidat :

CCF – U32 BAC PRO : SAVOIRS ASSOCIES - EVALUATION DES CRITERES

S....	<u>Question orale :</u>						
	Réponse du candidat :						
	D : Qualité de la réponse :	0	0,5	1	1,5	2	/2 pts
	E : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0,5	Justification si note E = 0 :			/0,5 pt
	TOTAL D + E = F						/2,5 pts
S....	<u>Question orale :</u>						
	Réponse du candidat :						
	F : Qualité de la réponse :	0	0,5	1	1,5	2	/2 pts
	G : Aptitude orale : qualité de la communication et la réactivité	0	0,5	Justification si note G = 0 :			/0,5 pt

	TOTAL G + H = I	/2,5 pts
TOTAL J (F+I)		/5 pts

Rappel du TOTAL J (F+I)	/5 pts
--------------------------------	---------------

Date de l'évaluation :

Nom(s) et signature(s) :

Utilisation du barème de notation				
Les réponses sont erronées 0	Les réponses sont approximatives <u>et</u> le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte 0,5	Les réponses sont approximatives <u>ou</u> le vocabulaire professionnel est inadapté au contexte 1	Les réponses sont cohérentes, logiques mais le vocabulaire professionnel n'est pas maîtrisé 1,5	Les réponses sont pertinentes et le vocabulaire professionnel utilisé est adapté 2

*\$ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	Durée : 2 heures maxi Coefficient : 6	Page : 1/2

FICHE DE PRESCRIPTION du Dispositif Médical Sur Mesure (D.M.S.M)

Praticien : Dr Blanc

Nom ou code patient : 13.1 + votre nom de famille et prénom

Sexe : Masculin

Teinte : A3.5 VITA

ALLIAGE NON PRECIEUX : Cr Co

ON DONNE :

Un maître modèle supérieur préparé (MPU scié et détouré) et son antagoniste.

TRAVAIL A REALISER :

Une conception assistée par ordinateur d'une chape homothétique sur 26.

Concevoir la prothèse en tenant compte des caractéristiques suivantes :

- épaisseur du vernis :
- largeur du bandeau : ...
- hauteur du bandeau : ...
- angle d'émergence ...
- ...

L'EVALUATION DU CANDIDAT EST ORGANISEE EN DEUX TEMPS :

- **en cours d'épreuve sur les critères suivants :**

Manipulation du logiciel

Ergonomie de travail

- **en fin d'épreuve sur le résultat global énoncé dans le sujet.**

**Le sujet, brouillon et modèle doivent être rendu au professeur
dans son intégralité à l'issue de l'épreuve.**

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR		Durée : 2 heures maxi Coefficient : 6 Page : 2/2

FICHE DE TRACABILITE

Compléter la fiche de traçabilité suivante pendant le déroulement de l'épreuve E32

Informations	Conception Assistée par Ordinateur
Matière	
Code patient	
Code prothèse à exporter	

ACADEMIE DE LYON Session :	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE CONTROLE EN COURS DE FORMATION	Candidat :	
EPREUVE E3 : EPREUVE PROFESSIONNELLE Sous épreuve E32 CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR		Durée : 2 heures maxi Coefficient : 6	Page : 1/1

GRILLE D'EVALUATION DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Date de l'évaluation :

Compétences et indicateurs d'évaluation	Barème	
C 415 Préparer les MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles		
	4 points	
C417 Modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO		
	14 points	
C54 Enregistrer les éléments de traçabilité		
	2 points	
TOTAL G	20 points	/20 <i>Ne pas arrond</i>

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

RAPPORT D'ACTIVITE EN MILIEU PROFESSIONNEL (épreuve U33-RAP)

Cette sous-épreuve orale est organisée à partir des périodes de formation en milieu professionnel et se déroule au cours de la dernière année de formation.

MODALITES D'EVALUATION :

L'évaluation repose sur la soutenance d'un rapport d'activités en milieu professionnel réalisées à titre individuel par le candidat à l'issue des PFMP.

Le rapport (dont le nombre de pages est limité) fait intervenir des réflexions personnelles.

Sa présentation orale se réalise devant une commission composée d'un professeur d'enseignement professionnel en prothèse dentaire et d'un professionnel de la spécialité.

La commission prend connaissance du rapport d'activités avant l'entretien avec le candidat.

Le candidat dispose de 10min pour présenter son rapport, sans être interrompu.

La commission dispose de 20min pour interroger le candidat.

REMARQUES IMPORTANTES :

Conformément à la définition de l'épreuve :

- le rapport d'activités doit être adressé au centre d'examen à la date fixée par le centre d'examen, soit deux semaines avant la date de l'épreuve ;

- en l'absence du rapport d'activités à la date fixée par le centre, l'interrogation ne peut avoir lieu. La note zéro est réglementairement attribuée. En l'absence du professionnel, l'évaluation peut avoir lieu.

Un candidat qui se présenterait sans dossier doit être reçu par la commission d'évaluation et considéré comme présent ; la commission d'évaluation lui fait constater l'absence de dossier ou sa non-conformité et l'informe de l'impossibilité de procéder à l'entretien : la note zéro est attribuée.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Le dossier (version portrait – A4) doit comporter 20 pages maximum (hormis les pages de couverture et annexes), avec 5 documents annexes maximum (sur 10 pages au maximum). Le dossier est réalisé avec l'outil informatique, présenté sur le recto uniquement et relié,

- La taille des caractères imposée est arial 11

- La présentation doit être simple mais soignée,

- Les contenus doivent être paginés, dactylographiés, et reliés obligatoirement au moyen d'une spirale noire

- Possibilité d'utiliser la couleur, seulement pour les documents qui le nécessitent,

- Le sommaire doit être clair et avec report de pages.

- Aucune photo du candidat, ni de patient ou de personnel, ni de laboratoire.... Identifiables

- Aucune pièce n'est à apporter au jury le jour de l'épreuve

Mentions obligatoires sur la page de couverture, à rédiger en respectant les consignes de police :

- NOM – Prénom en Arial 16

- numéro du candidat en haut à droite, en arial 12

- Examen présenté = « BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Prothèse dentaire » (en toutes lettres), en arial

- Titre : Sous épreuve U33 : Rapport d'activités en milieu professionnel

- Le nom de l'établissement de formation du candidat ne doit absolument pas être mentionné.

CONTENUS DU RAPPORT :

Conformément au règlement d'examen, le rapport doit faire intervenir une réflexion personnelle et comporter en particulier :

- Le compte rendu de ses activités en développant les aspects relatifs à l'ensemble des compétences ;
- L'analyse des situations observées, des problèmes abordés, des solutions et des démarches adoptées pour y répondre ;
- Un bilan des observations techniques, économiques, organisationnelles, effectuées durant la formation en milieu professionnel.

Le rapport devra traiter deux aspects distincts de la fabrication (prothèse fixée, prothèse amovible, orthèse dento-faciale... pris dans les champs relevant du BAC PRO, par exemple: stratification d'une céramique, maquettage d'un châssis métallique, conception d'une table de montage d'une PATMM sur table de montage personnalisée, modélisation d'un élément par CAO, etc...)

- Présentation succincte de chaque laboratoire (une demi-page) : identification de celui-ci, situation géographique, historique, évolution, secteur d'activités, activités principales, nombre d'employés et qualifications, organigramme ...
- Description détaillée des activités conduites au sein du (des) laboratoire(s) dans le(s)quel(s) le candidat aura effectué les PFMP (conditions de réalisation, autonomie, fréquence...).
- Analyse détaillée d'une activité réalisée par le candidat : problèmes rencontrés, solutions et démarches adoptées pour y répondre.

Le candidat ne devra pas se limiter à la rédaction d'un simple protocole de fabrication mais il prendra en compte l'environnement du laboratoire (relations avec le prescripteur et/ou les fournisseurs). Le rapport devra, également, évoquer les aspects liés à la fabrication, à la facturation et la livraison des prothèses.

Le rapport doit apporter la preuve que le candidat a mené une réflexion personnelle.

SOUTENANCE DU RAPPORT :

- Dans le cadre de l'épreuve ponctuelle, celle-ci se déroule à la date et à l'heure fixée par le centre d'examen.
- Pour le contrôle en cours de formation le moment choisi pour l'évaluation peut être différent pour chacun des candidats et la date retenue relève de la responsabilité de chacun des formateurs.

Dans les deux cas, elle se déroule à l'issue de la dernière période de formation en milieu professionnel.

La soutenance consiste en une présentation orale argumentée à partir du rapport écrit. Pour la présentation le candidat peut s'appuyer sur les moyens de communication (vidéoprojecteur ou rétroprojecteur) les mieux adaptés.

La commission prend connaissance au préalable du rapport. Elle consacre 10 minutes à entendre le candidat **sans l'interrompre** et dispose de 20 minutes au maximum pour poser des questions liées aux activités décrites et/ou présentées par le candidat. Le jury ne fait aucun commentaire particulier durant l'épreuve et se doit de rester neutre.

Une **fiche d'évaluation** mise à disposition de la commission d'interrogation (un PLP prothèse dentaire et si possible un professionnel prothésiste dentaire) est complétée à l'issue de l'épreuve : une note sur 20 est attribuée, accompagnée d'observations et/ou de justifications et émargée par les participants.

La note reste confidentielle et ne doit pas être transmise au candidat par le jury.

La fiche en usage sur l'académie de Lyon est confidentielle ; elle est remise aux membres des commissions :

- En début d'année scolaire, pour les professeurs pratiquant le CCF,
- Lors de l'épreuve ponctuelle, par les services des examens du Rectorat.

Consignes :

- Nom et prénom en **Arial 16**
- NOM écrit en majuscule
- Prénom écrit en minuscule
- Numéro candidat, session et autres titres.... en **Arial 12**

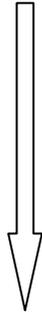


DUPONT

Alice

Numéro du candidat : XXXXXX

Session 20--



BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Prothèse dentaire

Sous épreuve U33

Rapport d'activités en milieu professionnel

Consignes générales :

- Version portrait, format A4
- Page de garde en police **Arial 12**
- Spirale : noire
- Transparent : blanc incolore
- Carton de fond : noir
- Le texte est rédigé en **Arial 11**
- 20 pages maximum hors annexes
- Si annexes : 5 documents au maximum sur 10 pages au maximum

- Aucune photo du candidat, ni de patient ou de personnel, ni de laboratoire.... Identifiables

- Aucune pièce n'est à apporter au jury le jour de l'épreuve

**PENALITES DE FORME
DOSSIER U33**

Critères de présentation

0.25pts de pénalité par critère (maxi -1 pt)

Dossier de 15 pages maxi

*page de couverture et sommaire non compris

*minimum 3 pages

Illustrations : ¼ du rapport maxi (=4 pages en tout)

Réalisé avec l'outil informatique

Présenté sur le recto uniquement

Format portrait

Relié par une spirale plastique noire

Présentation simple et soignée

Contenus paginés et dactylographiés

Caractères Arial 11

Interligne simple

Justification des marges normale

Sommaire clair avec report de pages

Page de garde conforme au modèle

Préserver l'anonymat (entreprise école)

Introduction sur 1 page maxi

Présentation succincte de l'entreprise ou des entreprises sur 1 page maxi

Présentation et analyse des activités mises en œuvre pendant les PFMP : 12 pages maxi

2 parties :

*Description détaillée d'au moins 2 activités observées et/ou réalisées

*Développer 1 des 2 activités réalisées en matière d'analyse

Conclusion sur 1 page

Si Annexes : 5 maxi non comptabilisées dans les 15 pages

PROPOSITIONS DE NOTES
U33 – BAC PRO

Etablissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session :
	Diplôme :
	Spécialité :
	Classe :

Les propositions de notes ne seront pas arrondies.

	NOMS et Prénoms des candidats	U33
		Note / 20
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
Date	Note la plus basse	
Nom du professeur	Note la plus haute	
Signature	Moyenne	

L'arrêté du 9 juillet 2015, publié au Journal Officiel du 11 juillet 2015 et au Bulletin Officiel n°30 du 23 juillet 2015

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91311

précise les changements apportés à la définition des épreuves et aux règlements d'examen pour la prévention santé environnement , l'économie-gestion économie-droit dès la session 2016.

Consulter PAGE 168 du dossier ministériel « règlements d'examen ».

GUIDES POUR LA CONFECTION DES DOSSIERS

BEP

BAC PRO

Consignes à appliquer par les établissements en vue des :

- **commissions d'harmonisation du CCF**
- **commissions de vérification de la conformité des PFMP**

A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT

La sous-pochette EP2 :

<p style="text-align: center;">POINTS CLÉS POUR VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DE LA SITUATION D'ÉVALUATION EP2 CONTROLE EN COURS DE FORMATION</p> <p>LE CONTENU DE L'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le DMSM est correctement renseigné par l'auteur de sujet <input type="checkbox"/> La fiche de tracabilité est fournie <input type="checkbox"/> Le travail à réaliser est précis pour le : <ul style="list-style-type: none"> - Situation professionnelle 1 : en entreprise ** coulé en pièce d'éprouvettes - ** réalisation d'une cassure simple <input type="checkbox"/> Situation professionnelle 2 : en centre de formation ** <ul style="list-style-type: none"> - pièce enroulée, perçage polymérisé et terminé, - composant 2 crochets et 3 ou 4 dents - ** maquette d'occlusion ou P&I - ** mise en articulateur <input type="checkbox"/> La situation d'évaluation a été réalisée en concertation avec les professeurs concernés. <input type="checkbox"/> Les questions de savoirs associés respectent la liste de référence du programme de S1 à S5. <input type="checkbox"/> Les questions posées tiennent compte des indicateurs d'évaluation du référentiel. <input type="checkbox"/> Les questions posées sont en lien avec la ou les situations professionnelles de départ. <input type="checkbox"/> Les grilles d'évaluation en cours et en fin d'épreuve sont complètes. <p>LA FORME DE L'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une page de garde précise l'académie d'origine, le diplôme, la discipline, l'intitulé de la situation d'évaluation, la durée de la situation d'évaluation. Un espace est prévu pour que le candidat indique son nom et la date de l'évaluation <input type="checkbox"/> Le temps pour la situation professionnelle 1 ne dépasse pas 2 heures <input type="checkbox"/> Le temps pour la situation professionnelle 2 ne dépasse pas 2 heures <input type="checkbox"/> Le temps pour les questions de savoirs associés (sans S5) ne dépasse pas 15 min <input type="checkbox"/> Le temps pour les questions de savoirs associés (S5) ne dépasse pas 10 min <input type="checkbox"/> Le corrigé mentionne la réponse référentielle pour chaque question <input type="checkbox"/> Les documents sont lisibles, pas trop longs et adaptés au niveau BEP. <input type="checkbox"/> L'orthographe et la syntaxe sont correctes. <input type="checkbox"/> La présentation est claire, soignée, aérée. <input type="checkbox"/> L'ensemble est rédigé en A4 et 11 <p style="font-size: small; margin-top: 10px;">BEP APD - Académie de Lyon IEN 5255A 2011</p>	<p style="text-align: right; font-size: x-small;">1^{er} page de couverture sous dossier EP2 BEP APD</p> <div style="text-align: center;"> </div> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">BEP¹ AUXILIAIRE IEN (YVO) HESSE DENTAIRE Année du 21 juin 2010</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold; font-size: small;">DOSSIER CANDIDAT POUR LE DOMAINE PROFESSIONNEL</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small; color: red;">Nom: M. Meiller, Site: academie-lyon.fr/ep2/bepapd/ep2</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: small;">CANDIDAT</p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Établissement de formation (Nom/adresse) :</p> <p>Tel :</p> <div style="text-align: center; background-color: #f0f0f0; padding: 10px; border: 1px solid black; margin: 10px 0;"> <p style="color: red; font-weight: bold; font-size: large;">EP2</p> <p style="font-weight: bold; font-size: small;">Réalisation et mise en œuvre</p> </div> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">Ce dossier doit comporter les documents suivants</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; font-size: x-small;"> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Situation d'évaluation (DMSM et fiche de tracabilité) <input type="checkbox"/> Fiche de notation de la situation EP2 <ul style="list-style-type: none"> - Situation 1 : fiche d'évaluation en cours de réalisation et grille d'évaluation finale - Situation 2 : fiche d'évaluation en cours de réalisation et grille d'évaluation finale <input type="checkbox"/> Fiche de notation des savoirs associés </div> <p>DATE :</p> <p>Nom de l'enseignant :</p> <p style="font-size: x-small; margin-top: 10px;">BEP APD - Académie de Lyon IEN 5255A 2011</p>
--	---

Dans la sous-pochette EP1, il faut insérer :

- La copie du candidat (sauf la partie S5)
- La sous-pochette « épreuve EP1-S5 », dans laquelle se trouvera la partie S5 de sa copie

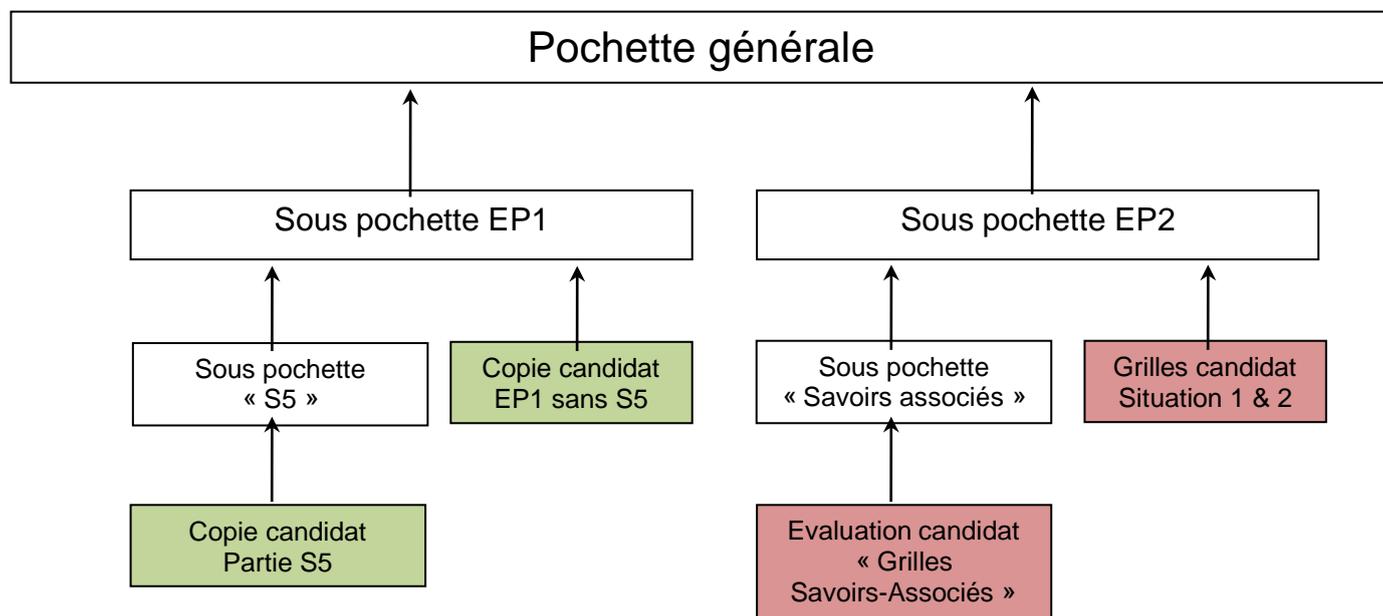
<p style="font-weight: bold; font-size: small;">ÉPREUVE EP1- BEP APD ÉVALUATION ÉCRITE du savoir associé S5</p>					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; padding: 2px;">Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)</td> <td style="width: 20%; padding: 2px;">Session d'examen 20...</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right; padding: 2px;">Nombre de copies :</td> </tr> </table>	Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...	Nombre de copies :		
Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen 20...				
Nombre de copies :					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; padding: 2px;">Coefficient :</td> <td style="width: 70%; padding: 2px;">Durée de la situation :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 2px;">Date(s) de déroulement de la situation :</td> </tr> </table>	Coefficient :	Durée de la situation :	Date(s) de déroulement de la situation :		
Coefficient :	Durée de la situation :				
Date(s) de déroulement de la situation :					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 2px; vertical-align: top;">Connaissances évaluées : (Indiquer les chapitres du référentiel concernés dans les questions)</td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </table>	Connaissances évaluées : (Indiquer les chapitres du référentiel concernés dans les questions)				
Connaissances évaluées : (Indiquer les chapitres du référentiel concernés dans les questions)					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 2px;">Support de la situation :</td> <td style="width: 50%; padding: 2px; color: red;">Fournir le sujet entier (et le barème des questions)</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Barème et critères d'évaluation :</td> <td style="padding: 2px; color: red;">Fournir le corrigé détaillé avec les niveaux d'exigence</td> </tr> </table>	Support de la situation :	Fournir le sujet entier (et le barème des questions)	Barème et critères d'évaluation :	Fournir le corrigé détaillé avec les niveaux d'exigence	
Support de la situation :	Fournir le sujet entier (et le barème des questions)				
Barème et critères d'évaluation :	Fournir le corrigé détaillé avec les niveaux d'exigence				

Dans la sous-pochette EP2, il faut insérer :

- Les grilles de notations du candidat (en cours & finale)
- La sous-pochette « épreuve EP2- évaluation des savoirs associés », dans laquelle se trouvera la grille d'évaluation et la copie de S5

		1 ^{er} page de couverture sous dossier	
EPREUVE EP2 EVALUATION SUR LES SAVOIRS ASSOCIES			
Etablissement de formation (Dénomination, nom et adresse)		Session d'examen 20...	
		Nombre de copies :	
Coefficient :	9 (dont 1 pour le PSA)	Durée maximale de la situation :	15 minutes pour l'ora à 10 minutes pour S5
Date(s) de déroulement de la situation :			
Liste de référence			
Connaissances évaluées : <small>(Ajouter les numéros liés de la liste de référence sur le document candidat-savoirs associés - évaluation des critères « 2... »)</small>	B1.4.1 Les plans de référence B1.4.2 Les indices biologiques B1.4.3 La dimension verticale B2.1.1 Les nomenclatures dentaires B2.1.3 Les dents permanentes B3.3 La prothèse amovible en résine B3.4 Transformation des prothèses amovibles partielles et complètes B4 Technologie des matériaux et produits B5 Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire B6 Etude des matériels, des outillages et des équipements		
Questions :	Rédiger simplement les questions des S... sélectionnés par le professeur pour chaque élève		
Corrigé :	Aucun corrigé à fournir, du fait de l'individualisation des questions		

ORGANIGRAMME DES Pochettes POUR LES CANDIDATS BEP Auxiliaire en Prothèse Dentaire



Glisser cette feuille récapitulative

BASE DE DONNEES POUR LA CONFECTION DES POCHETTES CANDIDATS BEP Auxiliaire en Prothèse Dentaire VALIDATION DES ATTESTATIONS DE PFMP

FICHE RECAPITULATIVE DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (1)			
ÉLÈVE : Nom : _____ Prénom : _____			
Dates (en mois, année)	SECTEUR D'ACTIVITÉS	Établissement Nom et adresse	Durée de la PFMP (2)
Du	<input type="checkbox"/> Entreprise externe <input type="checkbox"/> FIB <input type="checkbox"/> Université <input type="checkbox"/> Entreprise au sein de l'école		Nom et prénom de l'élève _____ _____
Au			_____ _____
Du	<input type="checkbox"/> Entreprise externe <input type="checkbox"/> FIB <input type="checkbox"/> Université <input type="checkbox"/> Entreprise au sein de l'école		Nom et prénom de l'élève _____ _____
Au			_____ _____
Nombre total de jours de formation		<input style="width: 100px;" type="text"/>	
Nombre total de semaines		<input style="width: 100px;" type="text"/>	
Je soussigné, directeur de l'établissement, certifie que la durée de PFMP est conforme au règlement d'examen			
A _____ le _____ Signature et cachet de l'établissement			
<small>(1) Indiquer toutes les modalités de stage réalisées, compatibles avec votre niveau d'enseignement. (2) Selon l'article 21 du D.D. 12 septembre 2009.</small>			

Coordonnées de l'entreprise
Chargée de l'évaluation de la situation 1 du CCF au cours de la PFMP3

Adresse, téléphone et mail : _____

Cas particulier :

SEP-SPD - Académie de Lyon - DV 2022-2011
SEP-SPD - Académie de Lyon - DV 2022-2011

Une pochette A3 dans laquelle nous trouverons les informations des lieux et de durée des PFMP 1 & 2.
 Nous trouverons également pour information le lieu de PFMP3, période du CCF EP2 situation1.

Une rubrique « cas particulier » est à disposition pour justifier/expliciter des absences et périodes de formation rattrapée.

Il faut insérer à l'intérieur :

- Les copies des attestations

Vous pouvez ajouter des documents justifiant d'absences ou de retard :

- Convocation à la journée du citoyen (JDC)
- Justificatifs médicaux, hospitalisation

LMD

Livret de suivi de formation - Baccalauréat et Professionnel Prothèse Dentaire

ATTESTATION DE STAGE PFMP N°1

Du _____ au _____
(A compléter en deux exemplaires)

Je soussigné(e) _____
(Nom et prénom du responsable de stage dans l'entreprise)

Tuteur et/ou responsable de l'entreprise d'accueil : _____

Atteste que _____
(Nom et prénom de l'élève)

élève au LPP Le Meris - Site Thérèse, a effectué dans le cadre de sa formation en milieu professionnel de BAC PRO PROTHÈSE DENTAIRE, un stage au cours de la période allant :

du _____ au _____

Nombre de jours de stage à effectuer : jours) dont jour(s) à rattraper

Soit jour(s) jours effectués

Nombre de jours d'absence : jour(s)
(Attention : envisager le rattrapage)

Fait à _____ le _____

Visa du responsable de l'entreprise :

Cachet de l'entreprise :

La sous-pochette E32 :

<p style="text-align: center;">POINTS CLÉS POUR VÉRIFIER LA COMPOSANTE DE LA SITUATION D'ÉVALUATION U21</p> <p style="text-align: center;">CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION</p> <p>LE CONTENU DE L'ÉVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le DNB1I est soigneusement renseigné par l'auteur de sujet La fiche de traçabilité est fournie Le descriptif des modèles et les spécificités pour la duplication Modèles arêtes d'occlusion remises au début de l'épreuve pour U21-P07U11 Modèles courbes arrondies pour U21-00F Le travail à réaliser est précisé pour la : Situation U21-P07U11 => effectuer une prothèse TMI polymérisée et équilibrée en statique et dynamique Situation U21-00F => élaborer un appareil simple d'orthodontie La situation d'évaluation a été réalisée en concertation avec les professeurs concernés. Les questions de savoirs associés respectent la liste de référence du programme de 2^e à 26. La liste des questions de savoirs associés est fournie à l'oral du candidat Les questions posées prennent compte des indicateurs d'évaluation du référentiel. Les questions posées sont en lien avec les situations professionnelles de départ. Les grilles d'évaluation en cours et en fin d'épreuves sont complètes. <p>LA FORME DE L'ÉVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une page de garde précise l'académie d'origine, le diplôme, la discipline, l'intitulé de la situation d'évaluation, la durée de la situation d'évaluation. Un espace est prévu pour que le candidat indique son nom et la date de l'évaluation Le temps pour la situation U21-P07U11 ne dépasse pas 12 heures Le temps pour la situation U21-00F ne dépasse pas 2 heures Le temps pour les questions de savoirs associés ne dépasse pas 12 min Le temps pour les questions de savoirs associés 26 ne dépasse pas 10 min Le corrigé mentionne le registre référentiel pour chaque question Les documents sont lisibles, pas trop longs et adaptés au niveau BAC L'orthographe et le système sont correctes. La présentation est soignée, aérée. L'ensemble est rédigé en Arial 11 	<p style="text-align: right;">1-pièce en verre bleu déposé JJ 203 BAC PRO FD</p> <p style="text-align: center;">BACCALAURAT PROFESSIONNEL PROTHÈSE DENTAIRE Année du 06 avril 2013</p> <p style="text-align: center;">DOSSIER CANDIDAT POUR LE DOMAINE PROFESSIONNEL E3</p> <p style="text-align: center;">Séance d'examen 201...</p> <p style="text-align: center;"><small>http://www.ies-lyon.org/verrouiller/lepage/point/44444</small></p> <p style="text-align: center;">CANDIDAT</p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Établissement de formation : <></p> <p>(Non utilisé)</p> <p>EM :</p> <p style="text-align: center;">Sous épreuve E32</p> <p style="text-align: center;">Pratique professionnelle 2 Prothèse partielle métallique Prothèse fixe Conception assistée par ordinateur</p> <p style="text-align: center;">Ce dossier doit comporter les documents suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation d'évaluation (DNB1I et fiche de traçabilité, pour les deux travaux à réaliser) par registre Fiche points clés Fiche de notation des travaux U22 <ul style="list-style-type: none"> - PRO11 : fiche d'évaluation en cours et en fin de réalisation - et savoirs associés correspondants (y compris 25) - PRO2 : fiche d'évaluation en cours et en fin de réalisation - et savoirs associés correspondants (y compris 26) - CAD : fiche d'évaluation en cours et en fin de réalisation - et savoirs associés correspondants <p>DATE :</p> <p>Nom de l'enseignant :</p>
---	---

La sous-pochette E33 :

<p style="text-align: center;">POINTS CLÉS POUR VÉRIFIER LA COMPOSANTE DE LA SITUATION D'ÉVALUATION U21</p> <p style="text-align: center;">CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION</p> <p>LE CONTENU DE L'ÉVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le DNB1I est soigneusement renseigné par l'auteur de sujet La fiche de traçabilité est fournie Le descriptif des modèles et les spécificités pour la duplication Modèles arêtes d'occlusion remises au début de l'épreuve pour U21-P07U11 Modèles courbes arrondies pour U21-00F Le travail à réaliser est précisé pour la : Situation U21-P07U11 => effectuer une prothèse TMI polymérisée et équilibrée en statique et dynamique Situation U21-00F => élaborer un appareil simple d'orthodontie La situation d'évaluation a été réalisée en concertation avec les professeurs concernés. Les questions de savoirs associés respectent la liste de référence du programme de 2^e à 26. La liste des questions de savoirs associés est fournie à l'oral du candidat Les questions posées prennent compte des indicateurs d'évaluation du référentiel. Les questions posées sont en lien avec les situations professionnelles de départ. Les grilles d'évaluation en cours et en fin d'épreuves sont complètes. <p>LA FORME DE L'ÉVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une page de garde précise l'académie d'origine, le diplôme, la discipline, l'intitulé de la situation d'évaluation, la durée de la situation d'évaluation. Un espace est prévu pour que le candidat indique son nom et la date de l'évaluation Le temps pour la situation U21-P07U11 ne dépasse pas 12 heures Le temps pour la situation U21-00F ne dépasse pas 2 heures Le temps pour les questions de savoirs associés ne dépasse pas 12 min Le temps pour les questions de savoirs associés 26 ne dépasse pas 10 min Le corrigé mentionne le registre référentiel pour chaque question Les documents sont lisibles, pas trop longs et adaptés au niveau BAC L'orthographe et le système sont correctes. La présentation est soignée, aérée. L'ensemble est rédigé en Arial 11 	<p style="text-align: right;">1-pièce en verre bleu déposé JJ 203 BAC PRO FD</p> <p style="text-align: center;">BACCALAURAT PROFESSIONNEL PROTHÈSE DENTAIRE Année du 06 avril 2013</p> <p style="text-align: center;">DOSSIER CANDIDAT POUR LE DOMAINE PROFESSIONNEL E3</p> <p style="text-align: center;">Séance d'examen 201...</p> <p style="text-align: center;"><small>http://www.ies-lyon.org/verrouiller/lepage/point/44444</small></p> <p style="text-align: center;">CANDIDAT</p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Établissement de formation : <></p> <p>(Non utilisé)</p> <p>EM :</p> <p style="text-align: center;">Sous épreuve E33</p> <p style="text-align: center;">Rapport d'activités en milieu professionnel</p> <p style="text-align: center;">Ce dossier doit comporter les documents suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> Fiche de notation E33-6A1, justifiée si besoin, émanée par les membres de la commission Fiche récapitulative de notation <p>DATE :</p> <p>Nom de l'enseignant :</p>
---	--

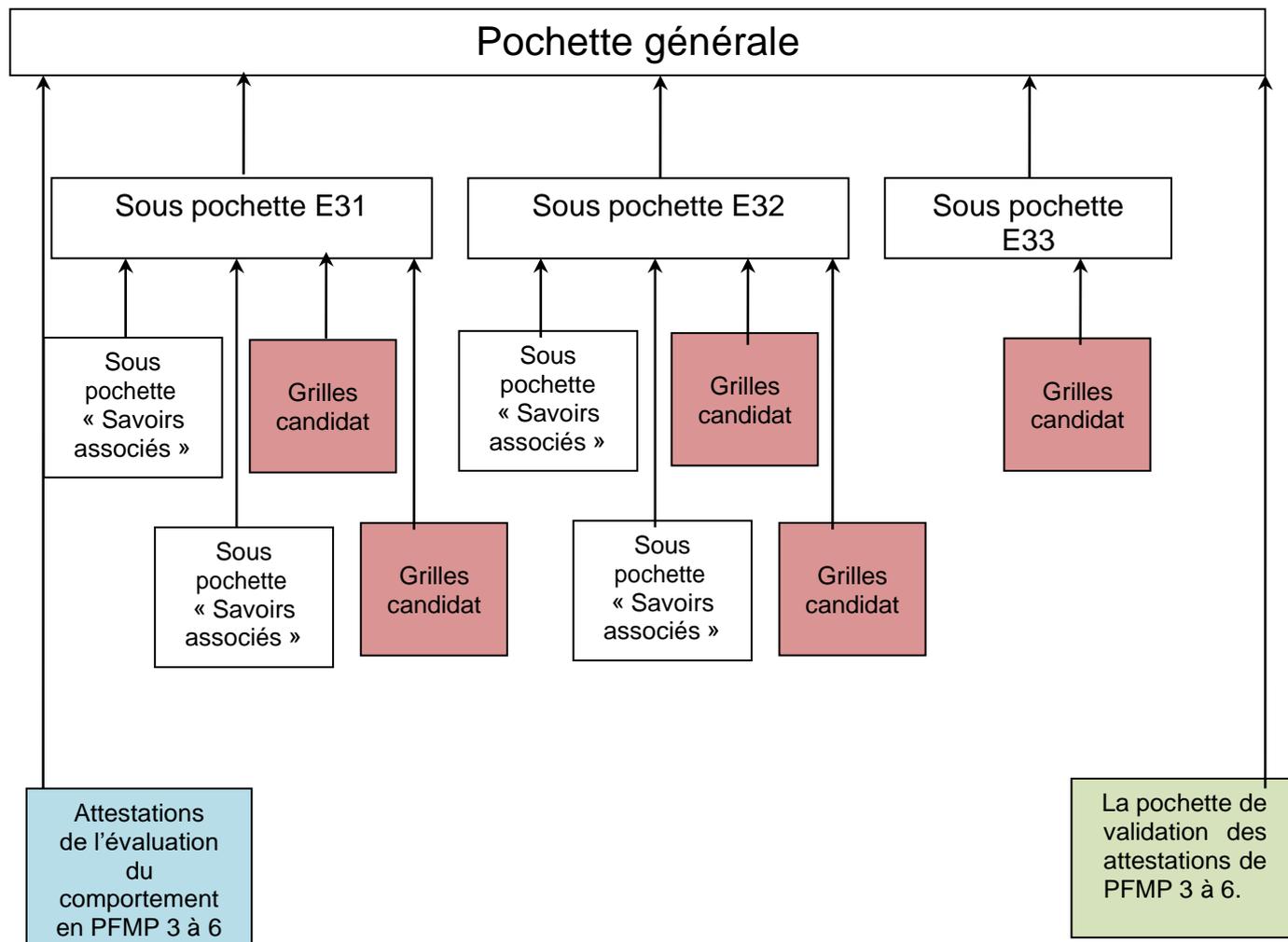
Dans les sous-pochettes E31, E32 et E33, il faut insérer :

- Les grilles d'évaluations (en cours et finale) pour toutes les épreuves
- Les sous pochettes de savoirs associés (uniquement E31 & E32 sauf CAO)

 <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px; margin-left: 100px;"></div>	
Épreuve U31 – BAC PRO ÉVALUATION ÉCRITE des savoirs associés (page 33)	
Établissement de formation : (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen : 20... Nombre de copies :
Coefficient : _____ Durée de la situation : _____ Niveau de déroulement de la situation : _____	
Connaissances évaluées : (répéter les notions et identifier l'élément avec la question)	
Support de la situation :	Fournir le sujet entier (et le barème des questions)
Barème et critères d'évaluation :	Fournir le corrigé détaillé avec les niveaux d'exigence

 <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px; margin-left: 100px;"></div>	
Épreuve U31 – BAC PRO ÉVALUATION ÉCRITE des savoirs associés (page 33)	
Établissement de formation : (Dénomination, nom et adresse)	Session d'examen : 20... Nombre de copies :
Coefficient : _____ Durée de la situation : _____ Niveau de déroulement de la situation : _____	
Connaissances évaluées : (répéter les notions et identifier l'élément avec la question)	
Support de la situation :	Fournir le sujet entier (et le barème des questions)
Barème et critères d'évaluation :	Fournir le corrigé détaillé avec les niveaux d'exigence

ORGANIGRAMME DES Pochettes POUR LES CANDIDATS BAC PRO Prothèse Dentaire



Décret n° 2008-889 du 02 septembre 2008 (JO du 04 septembre)
Quelle est la durée du travail applicable aux jeunes de moins de 18 ans ?

La durée du travail des jeunes de moins de 18 ans est soumise aux limites suivantes :

- la durée journalière du travail effectif ne peut excéder 8 heures ;
- aucune période de travail effectif ininterrompu ne peut dépasser 4 heures 1/2. Au-delà, un temps de pause de 30 minutes consécutives est obligatoirement aménagé ;
- le repos quotidien est de 12 heures consécutives. Néanmoins, il est porté à 14 heures pour les moins de 16 ans ;
- la durée hebdomadaire du travail effectif ne peut dépasser la durée légale du travail, soit 35 heures. Toutefois, à titre exceptionnel et sur autorisation de l'inspecteur du travail (après avis conforme du médecin du travail de l'établissement), 5 heures de plus au maximum peuvent être autorisées à titre dérogatoire ;
- le repos hebdomadaire est fixé à deux jours consécutifs. Une dérogation est possible sous certaines conditions lorsque les caractéristiques particulières de l'activité le justifient et pour les jeunes libérés de l'obligation scolaire. Une convention ou un accord collectif étendu ou une convention ou un accord d'entreprise ou d'établissement peut déroger à cette obligation pour les jeunes de plus de 16 ans. Toutefois, ceux-ci doivent bénéficier de 36 heures consécutives de repos. En aucun cas, la durée du travail de ces jeunes ne peut être supérieure à la durée quotidienne ou hebdomadaire normale du travail des adultes employés dans l'établissement.

Sous réserve d'une autorisation individuelle préalable et du respect d'une procédure stricte, (définie notamment aux articles L. 7124-1 à L. 7124-21 et R. 7124-1 à R. 7124-38 du Code du travail), des enfants peuvent être engagés dans des entreprises de spectacle, de cinéma, de radiophonie, de télévision ou d'enregistrement sonore, ou par des agences de mannequins.

Emploi des jeunes de 14 à 16 ans : des conditions spécifiques ?

La réglementation du travail prévoit qu'aucun jeune ne peut travailler avant d'être libéré de l'obligation scolaire, c'est-à-dire 16 ans.

Toutefois, sur autorisation de l'inspecteur du travail, le travail des jeunes de 14 à 16 ans pendant les vacances scolaires est possible :

- pour des travaux légers, n'entraînant pas de fatigue anormale tant en raison de leur nature que des conditions d'exécution (sont en particulier interdits les travaux dangereux, insalubres ou au-dessus de leur force) ;
- si les vacances ont une durée minimale de 14 jours ;
- à condition que le contrat ne dépasse pas la moitié des vacances et que le jeune bénéficie d'une période de repos au moins égale à la moitié des vacances.

Quinze jours avant l'embauche, l'employeur doit demander l'autorisation à l'inspecteur du travail qui dispose de 8 jours pour notifier son désaccord. Passé ce délai, l'autorisation est réputée acquise. La demande indique :

- la durée du contrat ;
- la nature et les conditions de travail ;
- l'horaire et la rémunération.

Elle est accompagnée de l'accord écrit du représentant légal du jeune. L'autorisation peut être retirée à tout moment s'il est constaté que le jeune est occupé dans des conditions non conformes à celles prises en compte dans la demande, et plus généralement lorsqu'il s'agit de conditions contraires à la réglementation du travail.

En application de l'article L421-8 (2°) du code de la sécurité sociale, l'élève bénéficie de la législation sur les **accidents du travail**. Conformément à l'article R412-4 (I-C) du code de la sécurité sociale, lorsque l'élève est victime d'un accident survenant soit au cours des activités, soit au cours du trajet, l'obligation de déclaration d'accident incombe à l'entreprise d'accueil. Celle-ci l'adresse à la caisse primaire d'assurance maladie compétente, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 48 heures suivant l'accident. Pour le calcul de ce délai de 48 heures, les dimanches et jours fériés ne sont pas comptés. L'entreprise fait parvenir, sans délai, une copie de déclaration à l'établissement d'enseignement.